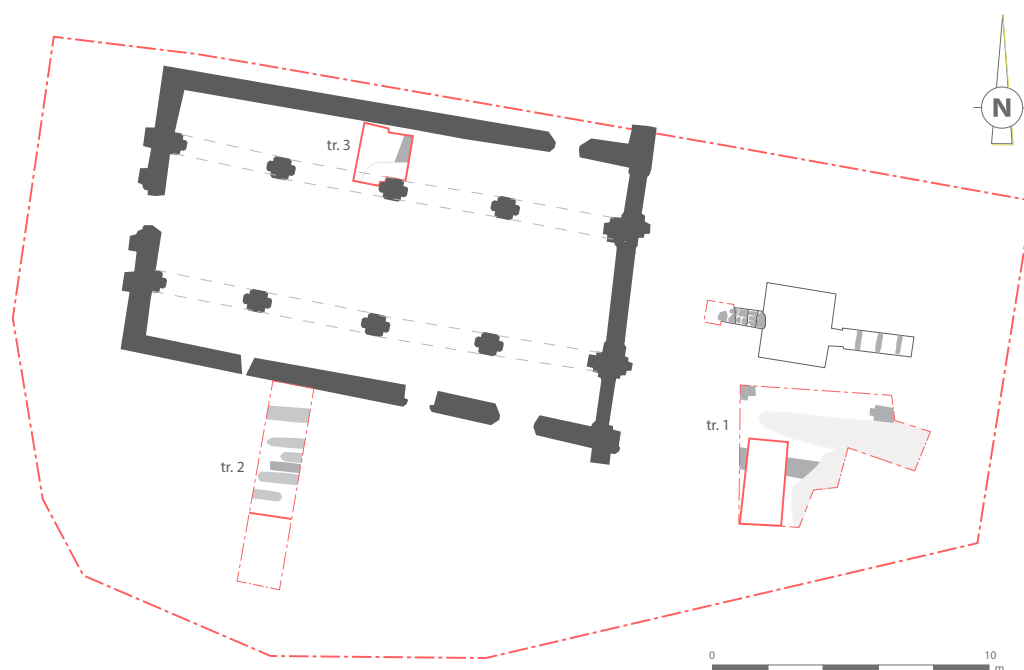


Bretagne, Morbihan, Ploemel, *Chapelle de Locmaria*

Chapelle de Locmaria

sous la direction de

Marie Millet



Inrap Grand Ouest

Octobre 2018

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Code INSEE
56161

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
2017-055

Système d'information
Lambert93 CC48

Code Inrap
D118326

Bretagne, Morbihan, Ploemel, *Chapelle de Locmaria*
Chapelle de Locmaria

sous la direction de

Marie Millet

Inrap région

adresse 37 rue du Bignon

35577 CESSON-SÉVIGNÉ

tel : 02 23 36 00 40

grand-ouest@inrap.fr

Octobre 2018

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Cadastre
13	Arrêté de prescription
20	Projet d'intervention
23	Arrêté de désignation

Résultats

26	1 Présentation générale
26	1.1 Contexte d'intervention
26	1.2 Contexte topographique, géologique et archéologique
30	1.3 Méthodologie et contraintes
32	2. Présentation des résultats
32	2.1 L'église
40	2.2 Le mur 1038
41	2.3 Le sondage 1
47	2.3 La structure souterraine
53	2.4 La tranchée 2
55	2.5 La tranchée 3
58	3. Note sur le mobilier mis au jour, par Françoise Labaune-Jean
60	4. Synthèse et conclusion

62	Liste des figures
63	Bibliographie
64	Annexe : Diagramme stratigraphique
	Inventaires
68	Inventaire des US
70	Inventaire du mobilier
71	Inventaire des photographies
79	Inventaire des minutes de terrain



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Ploemel

Adresse ou lieu-dit
Chapelle de Locmaria

Codes

code INSEE
56161

Numéro de dossier Patriarche
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x (L93) : 1246 175
y (L93) : 7 178 730
z (L93) : 52,56 à 56,64 m NGF

Références cadastrales

Commune
Ploemel

Année
2018

Section(s)
D

Parcelle(s)
n°125

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Non communiqué

Propriétaire du terrain

Mairie de Ploemel

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-055

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2018-208

Référence du projet Inrap
D118326

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Ploemel
1 Rue Abbé Collet,
56400 Ploemel

Nature de l'aménagement

Mise en valeur de la chapelle
et de ses abords

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Marie Millet, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention

Diagnostic
du 09/07/18 au 18/07/2018

post-fouille
du 9/10/18 au 11/10/18

Emprise du diagnostic

Surface prescrite
717,44 m²

Surface diagnostiquée
38,26 m²

Ratio
5,33 %

Niveau d'apparition des vestiges
Entre 0 et 0,20 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcelaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Tranchée de fondation
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Éléments d'architecture

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Millet, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération

Maitrise d'ouvrage et financeur de l'opération

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Mairie de Ploemel	Responsable d'opération	Responsable du dossier

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marie Millet, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
François Eluard, Inrap	Topographe	Relevés des tranchées de sondage
Géraldine Jouquand, Inrap	Technicienne d'opération	Suivi du diagnostic, fouille, relevé
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'opérations et de recherches	Conducteur de pelle, fouille
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés des tranchées de sondage

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marie Millet, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Emmanuelle Collado, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	DAO, PAO, exploitation du SIG
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	étude du mobilier céramique

Notice scientifique

Le diagnostic réalisé sur le site de la chapelle de Locmaria à Ploemel (56) a été mené dans le cadre d'un projet de mise en valeur globale de l'édifice et de ses abords. Menée du 9 au 17 juillet 2018, l'opération, positive, met en évidence des vestiges des époques antique et médiévale.

Un premier sondage a été réalisé à l'est de l'édifice actuel. Il a permis de confirmer la présence d'un chevet plat, l'état de conservation des vestiges est plutôt bon. Une seconde tranchée, ouverte au sud de la nef, atteste la présence d'un cimetière, mais les restes osseux observés sont dégradés. Enfin dans un dernier sondage, réalisé à l'intérieur de la nef, des niveaux contemporains et antérieurs à l'église ont pu être mis en évidence. Des relevés du caveau situé dans le chœur de l'église et une brève analyse du bâti de la chapelle viennent compléter les données.

L'ensemble de l'édifice présente une architecture intéressante avec la modénature originale des piliers et des arcs de la nef, les traces de peintures conservées, le clocher-mur inhabituel pour la région, la charpente dite « de type armoricaine », la structure intérieure à trois vaisseaux et arc-diaphragme séparant nef et chœur. Malgré les restaurations des années 1970 une étude du bâti et de la charpente est encore possible. La structure souterraine du chœur est sans doute un espace funéraire constitué de deux caveaux distincts, dont la partie située la plus à l'est est probablement un pourrissoir.

Enfin l'opération semble révéler une occupation antérieure à la chapelle : les vestiges d'un ancien bâtiment, probablement antique, pourraient avoir été réaménagés pour servir de base à la construction de la chapelle de Locmaria.

État du site

À l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été pourvues de grillages avertisseurs puis rebouchées.



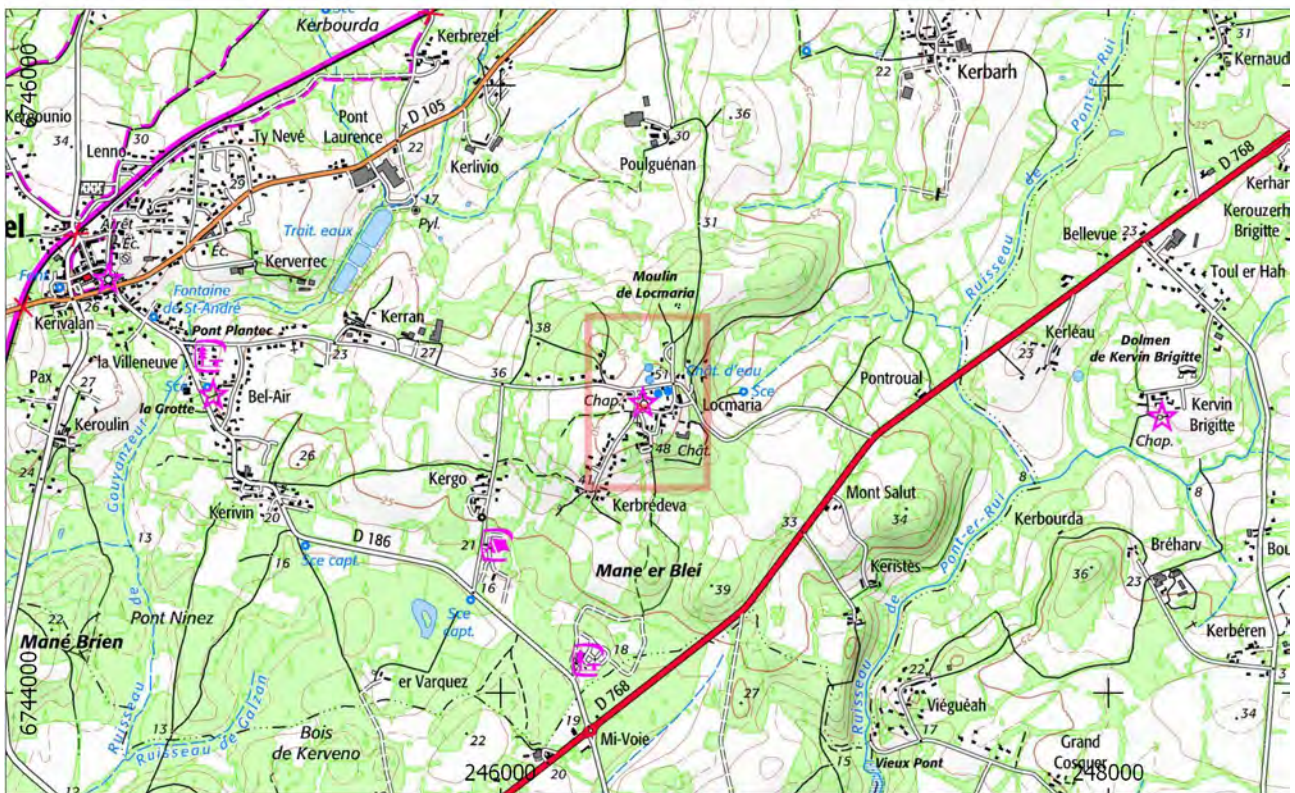
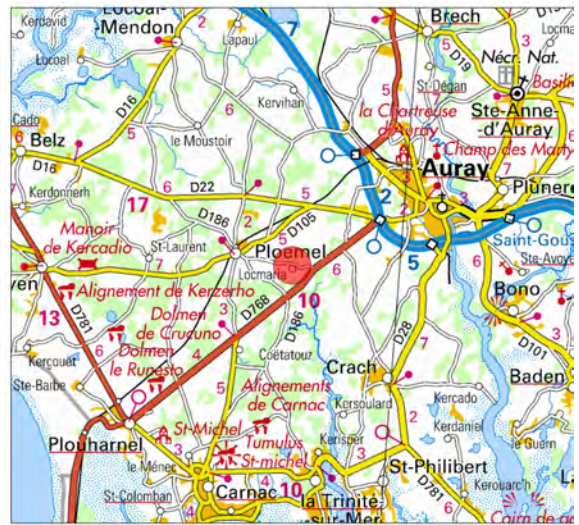
Localisation de l'opération



Bretagne
Morbihan
Ploemel
La chapelle de Locmaria

Section(s) et parcelle(s):
D-n°125

Coord. Lambert93
x (L93): 1 246 175
y (L93): 7 178 730
z (L93): 52,56 à 56,64 m NGF



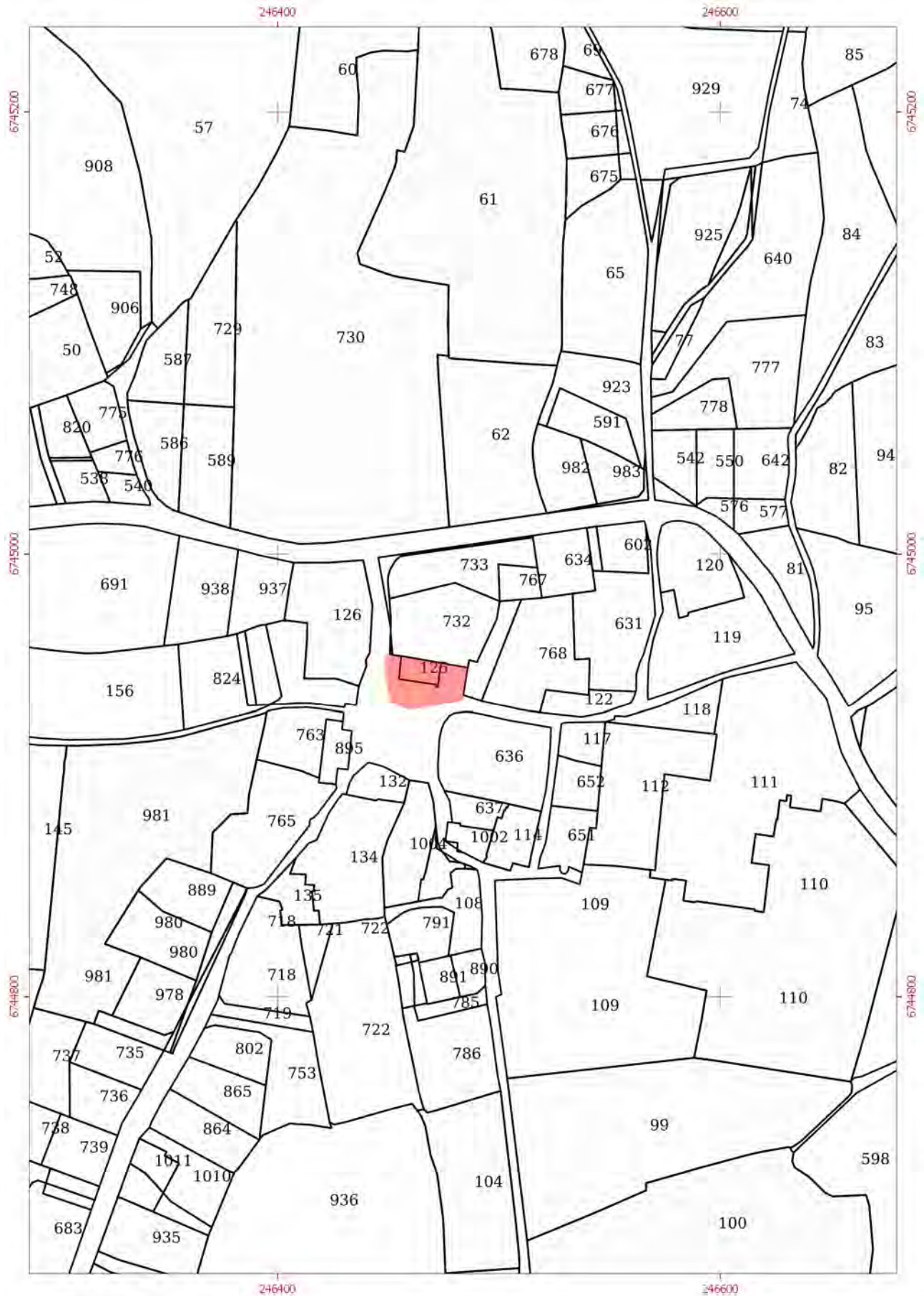
emprise prescrite de l'opération
emprise de l'extrait cadastral

SCR : Lambert 93 - Source : Scan Régional® et Scan25® ©IGN
Auteur : Inrap

0 1 Km
Ech 1:25 000

Système de projection : Lambert 93 - Source : Scan Régional® ©IGN

Cadastre



Arrêté de prescription

112

D118326



COURRIER F
27 FEV. 2017
MMA
INRAE GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2017-055 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressée par Monsieur le maire de Ploemel, pour la chapelle de Locmaria, commune de PLOEMEL (56) reçue le 27 décembre 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie, et ses compléments d'information reçus par courriel le 24 janvier 2017

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
 Département : MORBIHAN
 Commune : PLOEMEL
 Lieu-dit : Chapelle de Locmaria
 Cadastre : section : D parcelle : 125 et place

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le maire de PLOEMEL, 1 allée Abbé Martin Kercet, 56400 Ploemel, au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au Service départemental d'archéologie du Morbihan..

Fait à Rennes, le 21 février 2017

pour le Préfet de région,

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

L'adjoint au Conservateur
régional de l'archéologie

Olivier KAYSEP

destinataires : mairie de Ploemel
SDAM
INRAP

copie à : Préfecture du Morbihan



PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-055

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Région :	Bretagne	
Département :	MORBIHAN	
Commune :	PLOEMEL	
Lieu-dit :	Chapelle de Locmaria	
Cadastre :	section : D	parcelle : 125et place
pétitionnaire:	Monsieur le maire de Ploemel	

Emprise du diagnostic archéologique : 500 m²

Projet d'aménagement :

Dans le cadre du projet de restauration de la chapelle de Locmaria, la commune de Ploemel souhaite réaliser une étude préalable avec l'appui du STAP et du conseil départemental du Morbihan. Cette étude comportera quatre volés :

- Étude documentaire sur l'histoire du prieuré et l'ensemble bâti dans lequel il s'inscrit (manoir et village de Locmaria)

- Analyse architecturale du bâti et de la charpente

- **Diagnostic archéologique dans la chapelle (chœur et nef) et ses abords immédiats**

- Étude du protocole de conservation de la dalle funéraire et de sa mise en sécurité

Le présent arrêté de prescription ne porte que le diagnostic archéologique. Il sera effectué en tenant compte des études documentaire et du bâti commandées par ailleurs par le maire de Ploemel.

Contexte archéologique :

La chapelle de Locmaria est située au cœur d'un hameau établi sur le sommet d'une butte. Selon Louis Marsille les assises de la chapelle reposeraient sur une construction romaine (mur en petit appareil). Des tegulae sont aussi signalées aux abords immédiat de la chapelle.

Locmaria est la principale seigneurie de Ploemel au Moyen-Age. Elle est possédée par les Broérec établis à l'emplacement du manoir situé à proximité.

La chapelle Notre Dame de la Pitié (ou de la Miséricorde) est le siège d'un prieuré construit par les seigneurs de Broérec au 14^e siècle, qui en font leur caveau de famille. Une crypte funéraire dissimulée

sous l'ancien chœur leur sert de tombeau. Elle était surmontée par la pierre tombale de Pierre de Broérec, mort à Saumur en 1340, et qui se trouve aujourd'hui présentée dans la nef après la destruction du chœur. La dalle en grès représente un chevalier couché sur le dos à la manière d'un gisant. Elle est classée au titre des objets mobiliers par arrêté du 16 juin 1938.

Cette chapelle, inscrite par arrêté du 3 novembre 1927, possède une nef et 2 bas-côtés. Le chœur quant à lui a disparu, mais les vestiges du mur du chevet subsistent sous forme d'un talus de pierres, servant de limite de parcelle. Au centre de l'espace occupé par le chœur s'ouvre une cavité donnant sur l'ancienne crypte. Les restes d'un escalier encombré de gravats, mène à une petite pièce voûtée en pierre. Dans le mur du fond de cette pièce, part un étroit couloir souterrain maçonné qui se dirige sous le mur du chevet.

Objectifs :

L'opération consiste à reconnaître l'état de conservation des niveaux archéologiques et des structures bâties avant la restauration de la chapelle et ses abords.

L'emplacement des sondages sur le plan annexé est donné à titre indicatif. Il pourra être modifié en fonction des éléments apportés par l'étude documentaire et du projet d'aménagement.

Chœur :

1- Deux sondages seront réalisés à l'emplacement du mur du chevet (dans le talus) afin de reconnaître son architecture et son état de conservation. La haie recouvrant le niveau de démolition sera éclaircie (coupe des arbres) par le chantier d'insertion Nature et Patrimoine avant l'intervention archéologique. L'équipe viendra ensuite en soutient de l'opérateur pour dégager les éboulis de pierres afin de réaliser au mieux les sondages.

2- Deux sondages nord-sud seront ouverts dans le chœur avec une extension pour l'un d'eux à l'extérieur du chœur (au sud). Ils détermineront la nature et l'état de conservation des constructions et des niveaux archéologiques

3- Un sondage sera effectué à l'intérieur de la crypte avec l'aide de l'équipe Nature et patrimoine qui viendra en renfort pour le déblaiement des gravats encombrant l'escalier et le sol de la pièce souterraine.

-4 Une analyse du bâti de la crypte et de son couloir sera réalisée à partir d'un relevé numérique 3 D (orthophotographie).

Nef :

En prévision des travaux de réfection du sol de la chapelle, des sondages ponctuels seront réalisés dans le sol de la nef afin de préciser la nature des niveaux archéologiques en place et leur épaisseur.

Abords immédiats de la chapelle :

Les abords de la chapelle feront l'objet de deux sondages limités afin de reconnaître la nature du sol (présence de niveaux archéologiques médiévaux et antiques ?) et permettre aux travaux connexes à la restauration de la chapelle (drainage, réseaux...) de tenir compte des résultats de ces sondages.

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Etant donné le contexte, les sondages manuels seront privilégiés hormis les sondages aux abords qui pourront être effectués à la pelle mécanique. La société d'insertion Nature et patrimoine (de la communauté de communes ACTA) viendra en renfort pour assurer l'enlèvement des amas de pierres et de végétation en coordination avec l'opérateur. En tant que de besoin, des fenêtres élargies pourront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

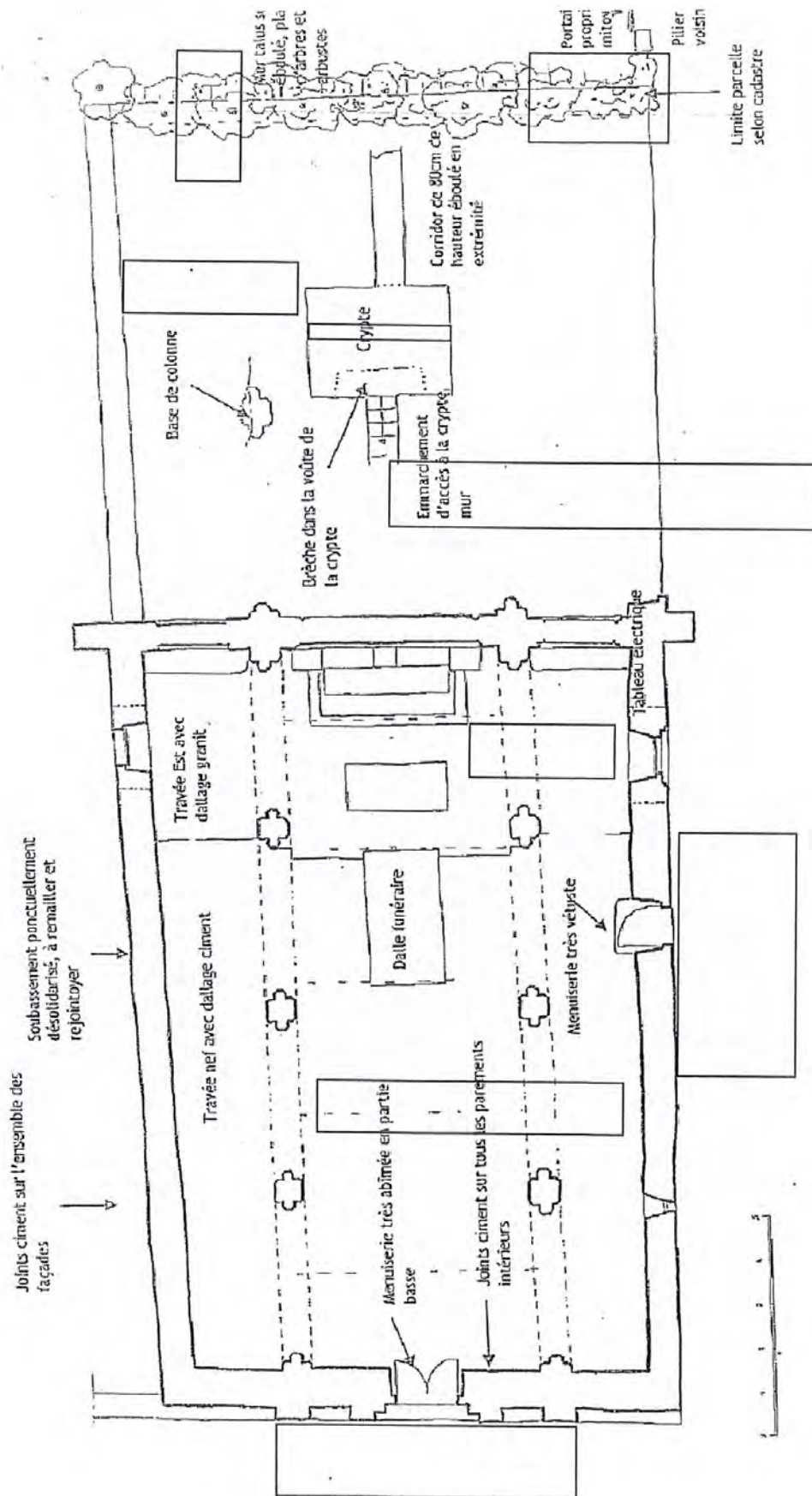
Fait à Rennes, le 21 février 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



L'adjoint au Conservateur
régional de l'archéologie

Mme: KAYSER



PLOEMEL(56) Chapelle de Locmaria
Diagnostic archéologique
Emprise des sondages
DRAC-SRA Février 2017



COURRIER REQU

1141
27 FEV. 2017

INRAP 99

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de BretagneService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84.59.00
anne-marie.fourteau@culture.fr

Rennes, le 21 février 2017

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Ploemel (56)

Ref : arrêté n° 2017-055

PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Je vous informe que j'ai également notifié cet arrêté au Conseil Général du Morbihan afin que cette collectivité puisse m'indiquer si elle souhaite faire réaliser ce diagnostic par son service archéologique agréé. Je ne manquerais pas de vous tenir informé de cette décision dès réception.

En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le maire
1 allée Abbé Martin Kercet
56400 Ploemel.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

L'adjoint au Conservateur
régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Projet d'intervention



Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2018/154

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A13946922176

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« PLOEMEL (56), CHAPELLE DE LOCMARIA »

Opération : D118326 – Arrêté n° 2017-055

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 26/01/18

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 27 février 2017 portant sur le diagnostic dénommé « PLOEMEL (56), CHAPELLE DE LOCMARIA » sur la commune de Ploemel dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 14 mars 2017.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon cs 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr



Diagnostic archéologique D118326
PLOEMEL (56), CHAPELLE DE LOCMARIA

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Ploemel		
Lieu-dit	CHAPELLE DE LOCMARIA		
Cadastre	Ploemel : D 125 et place		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-055	27-02-2017	500 m ²	14/03/2017	26/01/18
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-055, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

L'Inrap réalisera des sondages dans la chapelle (chœur et nef) ainsi que sur ces abords immédiats. Ces sondages seront effectués après que les études documentaires et du bâti, réalisés par la Mairie de Ploemel aient été communiquées à l'Inrap afin d'orienter le diagnostic.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	6 jours	5 jours
Technicien	5 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	1 jour	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	7 jours
Technicien	14 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique)		5 jours
Topographe	3 jours	2 jours

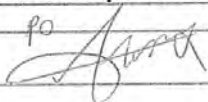
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	1 jour	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
12 jours	12 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	fo
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
03 JUL. 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-208 du 28 juin 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-208 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-055

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2017-055 du 21 février 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à PLOEMEL, chapelle de Locmaria (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Marie MILLET (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2017-055.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Marie MILLET.

Fait à Rennes, le 28 juin 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Marie MILLET

Copie :
Inrap
Commune de Ploemel

II. Résultats

1 Présentation générale

1.1 Contexte d'intervention

L'opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans un projet global de mise en valeur de la chapelle de Locmaria à Ploemel et de ses abords. Dans ce cadre, une étude documentaire et une première analyse du bâti ont été réalisées par Victorien Leman, historien libéral, en juin 2017. Le diagnostic vient compléter les données par la réalisation de sondages à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Une datation par dendrochronologie de la charpente devrait être réalisée dans les mois à venir.

1.2 Contexte topographique, géologique et archéologique

Le hameau de Locmaria, aujourd'hui compris dans la commune de Ploemel, est situé sur l'axe probablement ancien Auray-Plouharnel-Quiberon. La chapelle se situe sur une petite butte, elle-même placée au centre d'un point haut du paysage, à 50 m NGF, dominant les alentours (fig. 1). Le substrat se caractérise par de l'arène granitique recouvrant un socle rocheux de granite blond ; il a été observé dans les tranchées 1 et 2, respectivement à 51,82 et 51,71 m NGF.

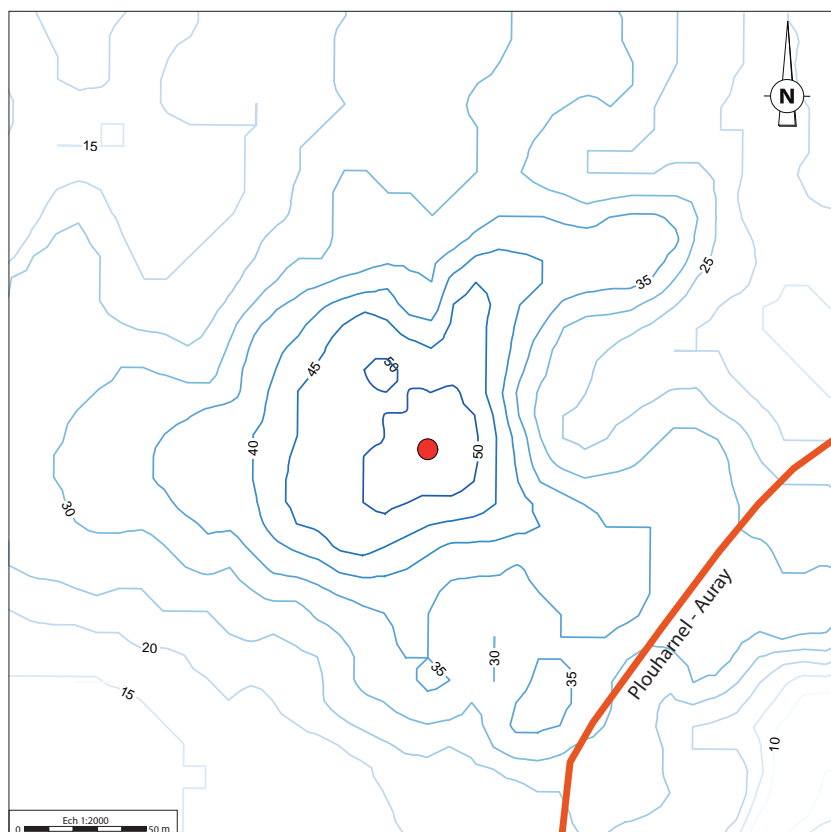


Fig. 1 Emplacement du site de la chapelle de Locmaria (source du fond de carte : Géoportail)
© M. Millet, Inrap

L'opération de diagnostic se déroulant sur un lieu de culte chrétien daté de la fin de l'époque médiévale, le site est bien évidemment sensible. L'édifice, traditionnellement attribué aux XV-XVI^e siècles, est situé dans un hameau comprenant château, colombier, calvaire et fontaine (fig. 2). Selon Victorien Leman, la chapelle serait d'origine priorale et rattachée à l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit, mais aucun élément historique ne permet de préciser la date de construction de l'édifice (Leman, 2017).

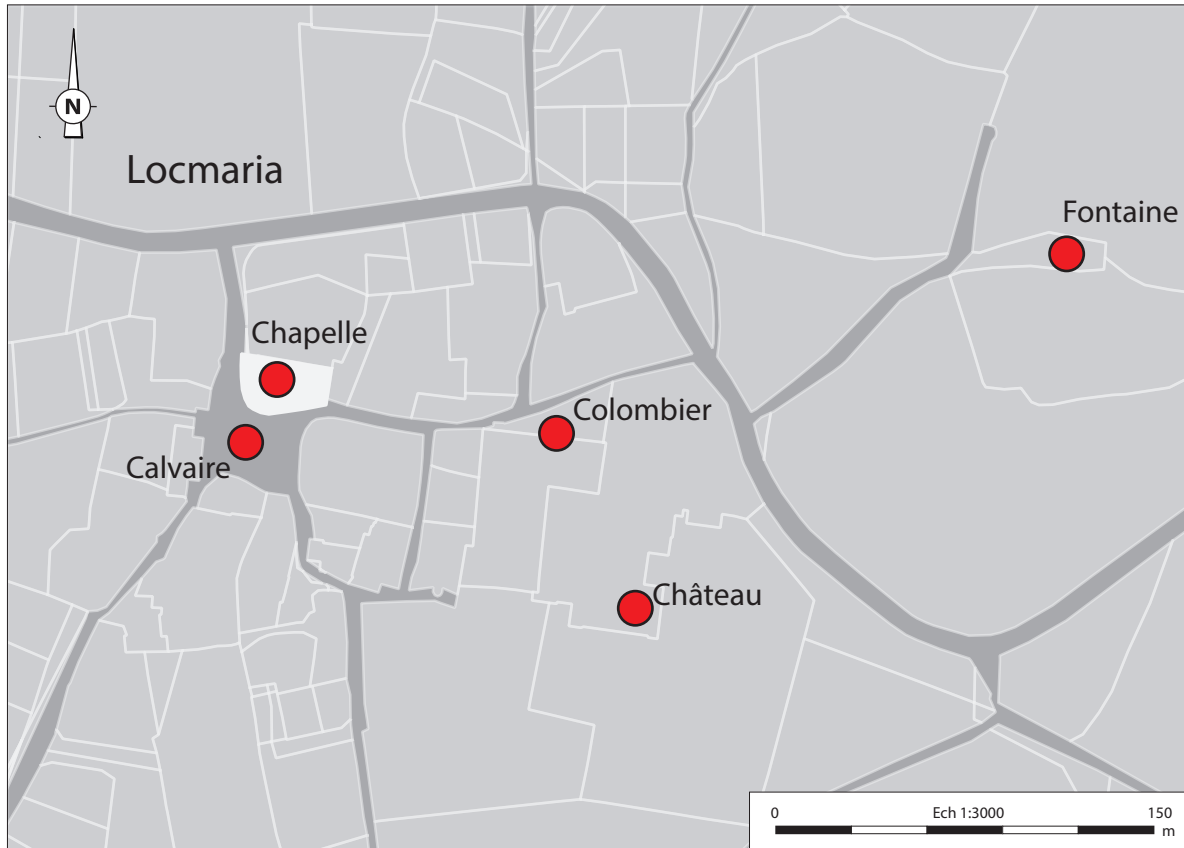


Fig. 2 Plan du hameau de Locmaria (source du fond de carte : Géoportail) © M. Millet, Inrap

Il ne reste de la chapelle que la nef, le chevet ayant été démoli entre 1811 et 1845 ; en effet le chœur est encore visible sur le cadastre de 1811 mais a disparu sur le suivant (fig. 3 et 4). La chapelle a été inscrite aux Monuments Historiques en 1927. Un des éléments remarquables du site est la plate-tombe de Pierre de Broërec, qui a été classée Monument Historique en 1938. Cette dernière, en calcaire, mesurant 3 m par 1,50 m, était entièrement décorée, probablement d'émaux ; elle a été vraisemblablement réalisée à la toute fin de la première moitié du XIV^e siècle, dans le Val-de-Loire, Pierre de Broërec étant mort en 1340 à Saumur ; le corps de celui-ci fut, par la suite, transféré dans la chapelle de Locmaria à Ploemel (fig. 5 et 6).

Outre l'évidente occupation médiévale, mentionnons que des tegulae antiques ont été observées en 1972 aux abords immédiats de la chapelle et sur une parcelle voisine (D 766) (Marsille, 1972). Des tronçons de murs construits en petit appareil seraient aussi présents directement sous la chapelle (Galliou 2009), sans plus de précision. Rien de tel n'est aujourd'hui visible lors d'un simple examen des murs en élévation.



Fig. 3 Cadastre de 1811, commune de Ploemel, section 3, 3^e feuille © AD 56, 3 P 207/8

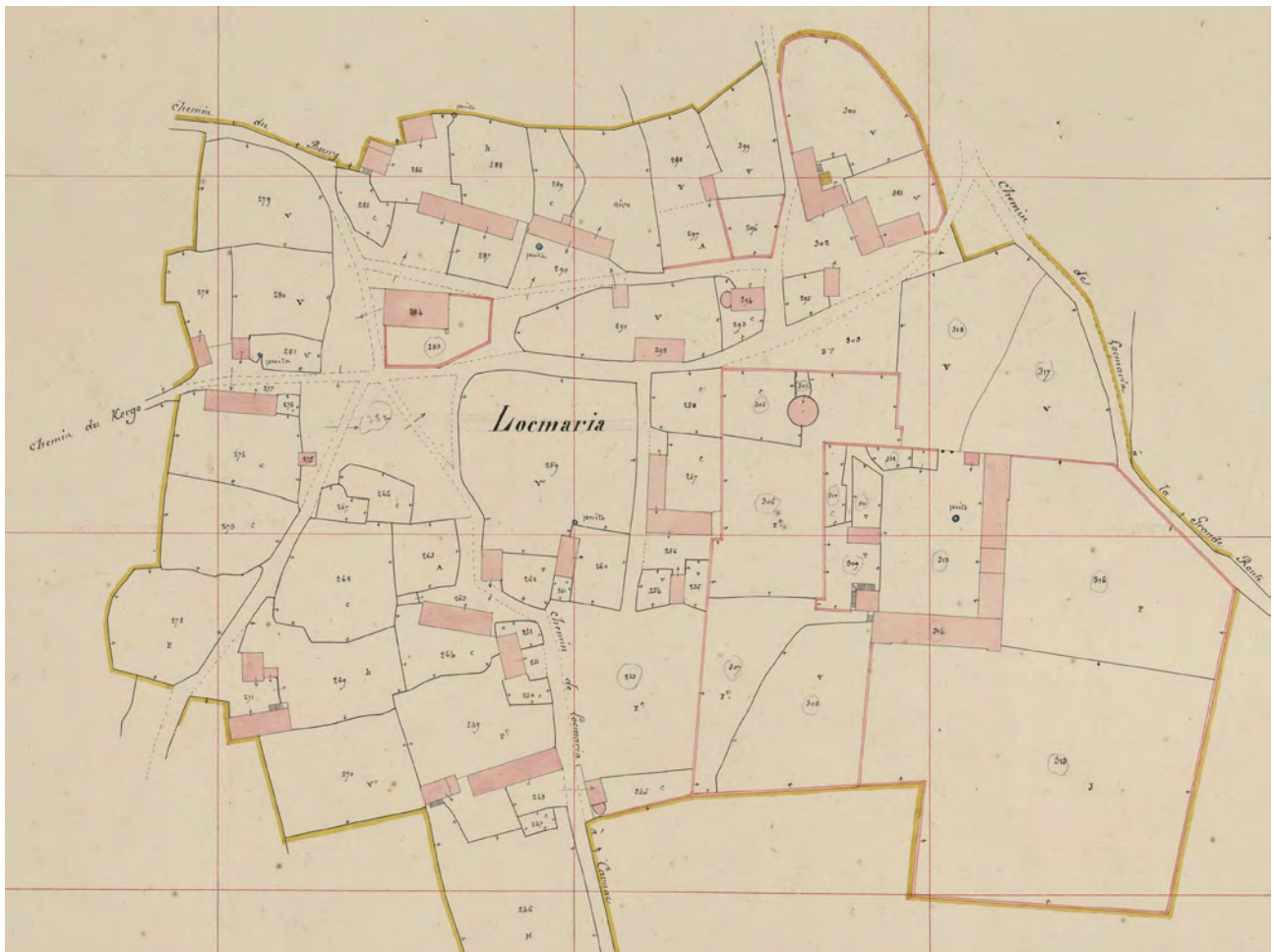


Fig. 4 Cadastre de 1845, commune de Ploemel, section D, 1^{ere} feuille © AD 56, 3 P 207/31



Fig. 5 Photographie de la plate-tombe de Pierre de Broërec © Région Bretagne



Fig. 6 Dessin de la plate-tombe, planche extraite de CAYOT-DELANDRE (F.-M.), Le Morbihan, son histoire et ses monuments, Vannes, 1842, p. 512-514

1.3 Méthodologie et contraintes

L'opération archéologique s'est déroulée du 9 au 18 juillet 2018 avec la présence de trois archéologues dont un chauffeur de pelle mécanique et avec l'aide de la structure Nature et patrimoine de la communauté de communes Auray-Quiberon Terre Atlantique.

Nous souhaitons remercier ici Nicolas Lelong, Renaud Dufour, Théo Le Mer, Sébastien Rio, Sébastien Deligny, Alexandra Van Laar, Jean-Claude Rio, et leurs encadrants Anthony Le Clere et Gérard Soler, l'équipe de Nature et patrimoine qui nous a bien aidés pendant cette opération et dont l'enthousiasme était communicatif. L'équipe a débroussaillé le terrain, s'est chargée de la mise en sécurité de l'emprise, nous a aidés à la manutention et au tri des blocs de pierres trouvés dans le talus, a géré la découpe et la dépose de la dalle béton dans la nef de l'église sur l'emprise du sondage 3, etc... Les blocs de granite taillés ont été entreposés sur palettes dans l'entrepôt du service technique de la mairie de Ploemel, avec une étiquette indiquant la provenance (fig. 7).



Fig. 7 Photographie des blocs de granite entreposés sur palettes au service technique de la mairie de Ploemel © G. Soler

Le diagnostic archéologique a nécessité l'emploi d'une pelle mécanique (5 t), avec un godet à lame d'1,40 m de large. Trois sondages, numérotés de 1 à 3 ont été finalement réalisés : un premier sur l'emplacement supposé du chevet, un second au sud de l'édifice et un dernier dans la nef de la chapelle (fig. 8). Un réseau électrique enterré nous a empêché d'étendre la tranchée 1 vers le sud. Deux sondages ont été réalisés mécaniquement et un entièrement à la main, rebouchage compris ; tous ont fait l'objet d'un nettoyage manuel, de photographies, de relevés de coupes et de relevés topographiques. Conformément aux méthodes d'enregistrement en milieu stratifié, tout a été enregistré en unités stratigraphiques. A l'issue de la phase de terrain, les sondages ont tous été pourvus de grillages avertisseurs puis rebouchés. Les relevés topographiques ont été réalisés par Vincent Pommier et François Eluard.

Nous remercions M. et Mme Menesguen, qui nous ont permis d'entrer dans leur propriété pour faire des observations sur le mur gouttereau nord de la chapelle. Enfin nous remercions vivement Corentin Olivier, doctorant sur les charpentes armoricaines, et Jean-Jacques Rioult, conservateur à l'Inventaire Général de Bretagne, pour leur expertise et leur aide dans ce dossier.

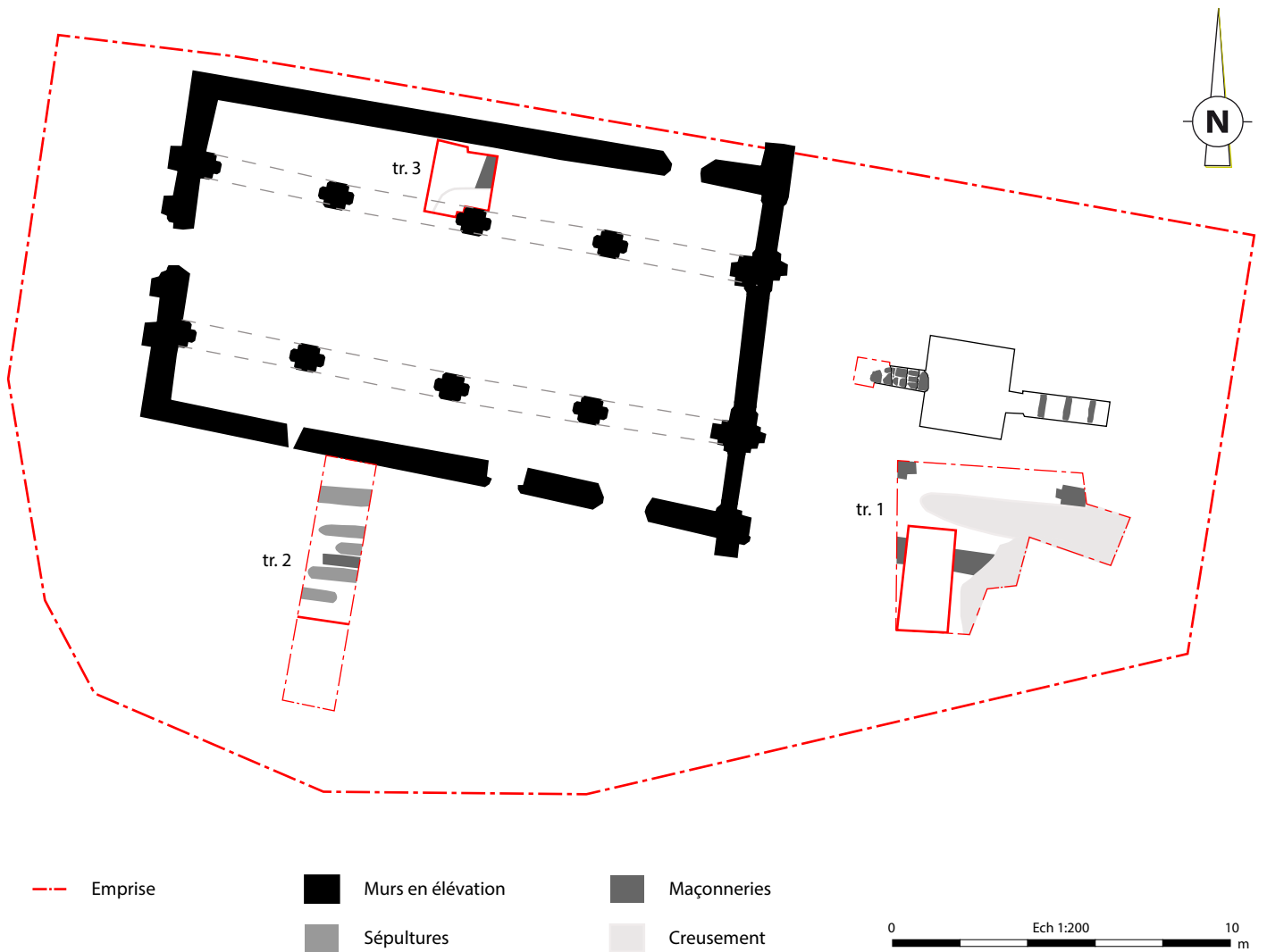


Fig. 8 Plan de la chapelle de Locmaria dans son état actuel, 1/200^e © M. Millet, Inrap

Un diagramme stratigraphique et des inventaires ont été réalisés. Le mobilier archéologique recueilli a été enregistré sous son numéro d'US de provenance et conditionné en sacs. Il a été lavé au centre archéologique de Cesson-Sévigné et étudié par Françoise Labaune-Jean, céramologue de l'Inrap. La mise au net des minutes de terrain et la mise en page du présent rapport ont été faits par Emmanuelle Collado, Inrap.

2. Présentation des résultats

2.1 L'église

Avant de commencer la description et l'analyse des structures archéologiques découvertes lors de l'opération de diagnostic, il semble important de fournir une bonne description de la chapelle, et de présenter quelques observations faites sur le bâti. Ces quelques remarques viennent en complément de l'analyse déjà menée par Victorien Leman (Leman, 2017). L'édifice encore en élévation aujourd'hui se compose d'un bâtiment rectangulaire, mesurant 17,70 m par 10,50 m, orienté légèrement ouest-nord-ouest / est-sud-est (fig. 8). La chapelle d'aujourd'hui correspond à la nef d'origine, le chevet ayant été détruit au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Il s'agit d'une nef à trois vaisseaux, le vaisseau central étant séparé des bas-côtés par des arcs brisés à double rouleau reposant directement, sans chapiteau, sur des piliers cruciformes (fig. 9) ; les arêtes sont abattues pour former chanfrein, ceux-ci se terminant juste avant le sol, avec un petit décor de baguettes (fig. 10). La nef comporte quatre travées. A l'origine la nef était séparée du chevet par trois arcs-diaphragme à double rouleau. Aujourd'hui ces arcs sont comblés par des maçonneries (fig. 11). Le mur-diaphragme est surmonté d'un clocher-mur à pignon triangulaire percé de deux baies accueillant les cloches (fig. 12). Deux contreforts renforcent ce mur au nord et au sud. Il existe aujourd'hui deux portes, une principale sur le pignon ouest et une secondaire sur le mur gouttereau sud. Quatre fenêtres éclairent l'édifice : un oculus à l'ouest, une baie étroite sur le gouttereau sud, et deux fenêtres de lucarne au niveau de l'autel actuel, c'est-à-dire au niveau du mur-diaphragme, sur les gouttereaux nord et sud. Restaurés dans les années 1970, les murs ont été piquetés et rejointoyés au ciment. De nombreuses informations ont été perdues, et une étude du bâti ne serait possible que dans le cadre d'une restauration et du piquetage intégral des joints ciment, pour retrouver les mortiers conservés dans les joints. Ainsi dans le cadre du diagnostic, il est impossible de proposer un phasage pour les différentes constructions. Il est en revanche possible d'observer quelques anomalies et reprises de bâti. Tous les murs semblent reposer sur des fondations débordantes.



Fig. 9 Arcs brisés à double rouleau et piliers cruciformes séparant le vaisseau central des bas-côtés
© Région Bretagne



Fig. 10 Base de pilier © M. Millet, Inrap



Fig. 11 Arcs diaphragmes, et bouchons © Région Bretagne



Fig. 12 Clocher-mur © Région Bretagne

Le mur gouttereau nord présente une rupture nette qui a d'ailleurs déterminé l'implantation du sondage 3 (fig. 13). Si la partie est du mur comporte un fruit important, il a une bonne verticalité à l'ouest. Il est tentant de proposer une datation plus récente pour ce dernier : il semblerait logique que le mur, menaçant de s'écrouler soit reconstruit, mais rien ne permet de le prouver. Ensuite la fenêtre présente dans ce mur semble postérieure au mur dans lequel elle s'inscrit (fig. 14), mais rien ne permet de savoir si elle remplace un percement antérieur ou non.



Fig. 13 Rupture dans l'appareillage du mur gouttereau nord © M. Millet, Inrap



Fig. 14 Fenêtre du mur gouttereau nord © M. Millet, Inrap

Le pignon est actuel est composé de trois arcs brisés à double rouleau chanfreiné. Il s'agit de trois arcs-diaphragmes qui marquaient le passage de la nef au chœur. Ce dernier ayant été démoli, les arcs ont été comblés pour fermer le bâtiment. On note de nombreuses pierres de remploi dans l'appareillage des bouchons. On remarque que la composition de la nef à trois vaisseaux se poursuivait dans le chœur, en effet les arrachements des arcs se voient nettement dans l'élévation (fig. 15 et 16) et les bases des piliers sont encore conservées. Le mur-diaphragme est surmonté d'un clocher-mur à pignon triangulaire percé de deux baies. Ce type de clocher, appelé clocher-mur ou clocher-peigne, est très original pour la région, il s'agit plutôt de construction visible en Aquitaine ou dans le Limousin. En outre sa disposition quasi centrale, et non sur un pignon, est également originale ; un exemple régional similaire, tant par la forme que par la disposition, est visible à la chapelle Notre-Dame du Temple à Pléboulle (22) (fig. 17).



Fig. 15 Arrachement de l'arc sud, au niveau de l'arc diaphragme © M. Millet, Inrap



Fig. 16 Arrachement de l'arc nord, au niveau de l'arc diaphragme © M. Millet, Inrap

Le mur gouttereau sud présente, comme son pendant, une rupture nette (fig. 18), et un fruit dans sa partie ouest, ce qui semble aussi indiquer une restauration des maçonneries menaçant ruine. L'appareillage de la fenêtre ouest semble cohérent avec les maçonneries qui l'entourent, mais le linteau pourrait être une pierre de remploi (fig. 19). La fenêtre est, comme son pendant sur le gouttereau nord, semble également avoir été refaite (fig. 20). Le contrefort sud présente une feuillure et deux possibles gâches, trous d'accueil d'un pêne de serrure, ce qui semble montrer l'existence d'une porte à cet endroit permettant un accès direct au chœur (fig. 21). La porte encore existante semble avoir été refaite, la carrée en bois interne semble le montrer.



Fig. 17 Clocher-mur de Notre-Dame-du-Temple à Pléboulle (22)
© Steven Lemaître, Région Bretagne



Fig. 18 Rupture dans l'appareillage du mur gouttereau sud © M. Millet, Inrap



Fig. 19 Fenêtre ouest du mur gouttereau sud © M. Millet, Inrap

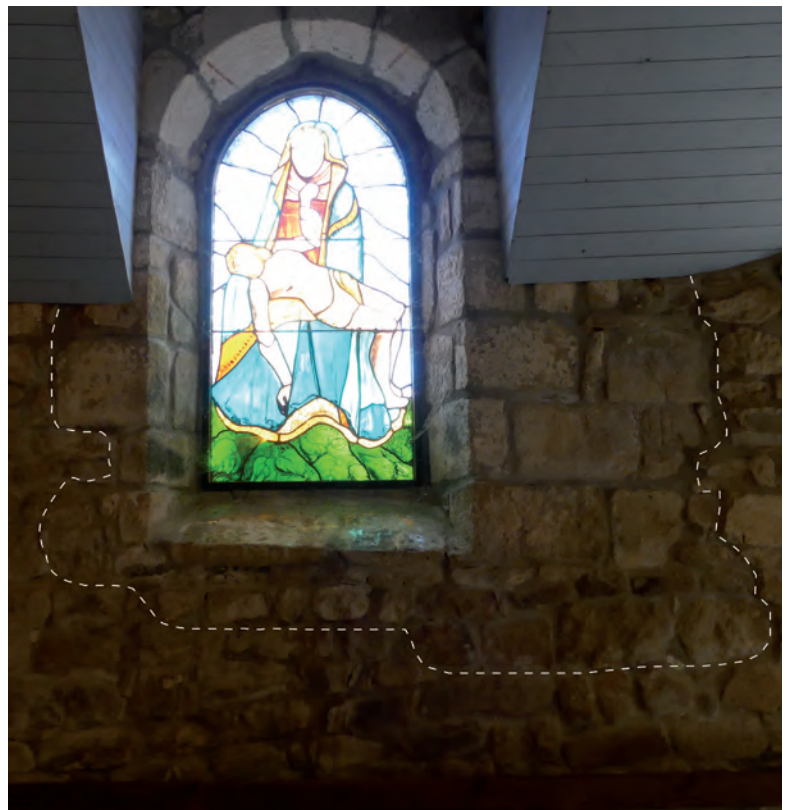


Fig. 20 Fenêtre est du mur gouttereau sud © M. Millet, Inrap



Fig. 21 Piédroit ouest d'une probable porte permettant un accès direct à l'ancien chevet © M. Millet, Inrap



Fig. 22 Pilier nord engagé dans le pignon ouest © M. Millet, Inrap

Le pignon ouest semble avoir été largement remanié. Les piliers engagés internes ont été conservés et le mur a été reconstruit autour (fig. 22). L'oculus a sans doute été fait à cette occasion. Quant au portail, il a probablement été conservé à sa place d'origine (fig. 23).

A l'intérieur, l'ensemble des piliers et des arcs est très uniforme et présente partout les mêmes moulures. On note quelques anomalies d'appareillage à l'aplomb des piliers, il pourrait s'agir d'arrêts de chantiers (Leman, 2017). Sur l'ensemble du bâti, on constate partout l'utilisation de pierres en remploi. Certaines sont sculptées et semblent toujours se situer dans des parties remaniées de la chapelle. D'autres sont rubéfiées mais elles n'ont pas subi l'action du feu dans la position qu'elles occupent aujourd'hui.



Fig. 23 Vue extérieure du pignon ouest
© Région Bretagne

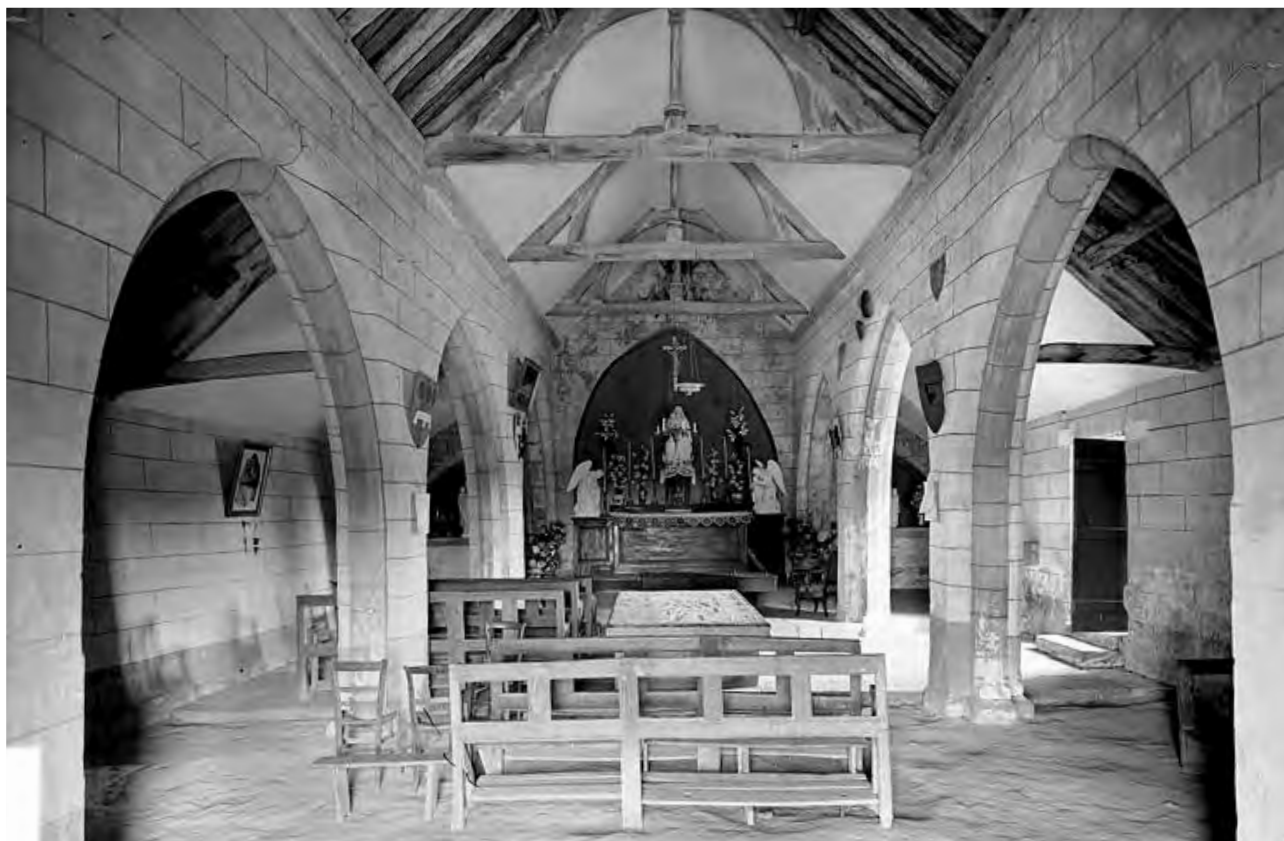


Fig. 24 Photographie ancienne de l'intérieur de la nef, les enduits et le sol de terre battue sont encore visibles © Inventaire général, ADAGP

En effet elles ne sont pas toutes situées dans la même zone du bâtiment ; ce n'est donc pas la chapelle qui a brûlé. De plus ces pierres semblent se trouver dans les parties anciennes de l'édifice. Ainsi il semblerait que la chapelle puisse être, au moins en partie, construite avec des matériaux provenant d'un autre bâtiment.

Sur les photographies anciennes, un enduit blanc rehaussé de faux-joints rouges est bien visible (fig. 24). On voit encore de rares lambeaux de ce décor. En outre, sous cette couche picturale, d'autres traces d'enduits sont présentes. On note un enduit ocre jaune comportant un décor de faux-appareil à double ligne, avec des petites fleurs et d'autres motifs indéterminés peints à l'ocre rouge (fig. 25).

Enfin la charpente est un autre élément remarquable de la chapelle de Locmaria (fig. 26). Il s'agit d'une charpente à poinçon long, faux-entrants droits et aisseliers, caractéristique des charpentes armoricaines (Olivier, 2015). Ce type de charpente était destiné à être vu et n'était, a priori, pas associé à des voûtes lambrissées. Les poinçons et les entrants de la charpente de la chapelle de Locmaria sont chanfreinés et comportent des bagues ; de même, des traces de peintures sont encore visibles, comprenant au moins des pigments noirs et rouges (fig. 27), ce qui semble montrer que la charpente portait anciennement un décor peint, qui devait complètement recouvrir l'ensemble, comme cela est le cas à la chapelle de Locmaria de Landévant (56) (fig. 28). Selon Corentin Olivier, doctorant à l'université du Mans sur les charpentes armoricaines, la fourchette chronologique de mise en œuvre de cette charpente pourrait être comprise entre le milieu du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle, mais seuls des prélèvements de bois en vue de l'obtention de datations par dendrochronologie permettraient une datation absolue ; cela est prévu.

Ainsi s'il semble évident que cette chapelle a vécu plusieurs remaniements, il est actuellement difficile de proposer une chronologie relative des différents états, et, *a fortiori* une chronologie absolue. Cependant, un piquetage des joints en ciment permettrait de retrouver les mortiers anciens et d'avancer sur l'étude et la chronologie du bâti. Cet édifice présente une architecture originale pour la région.



Fig. 25 Photographies brutes et avec filtres des traces de polychromie à l'intérieur de la chapelle © M. Millet, Inrap



Fig. 26 Photographie de la charpente
© C. Olivier



Fig. 27 Photographie des traces de peintures
sur la charpente © C. Olivier



Fig. 28 Vue de la charpente de la chapelle de
Locmaria de Landévant (56) © Région Bretagne

2.2 Le mur 1038

Le nettoyage du talus a permis de mettre au jour un vestige de maçonnerie, orienté nord-sud (fig. 29). Ce mur se compose de moellons de granite équarris, mais le liant a disparu, remplacé par de la terre végétale sous l'action des racines des arbres. Rien ne permet de caractériser ce mur, même s'il est tentant d'y voir le mur du chevet.



Fig. 29 Vue du mur 1038 © M. Millet, Inrap

2.3 Le sondage 1

Un sondage, mesurant 5 m par 6.70 m dans ses dimensions maximales, a été ouvert à l'est de l'église actuelle, à l'emplacement supposé du chœur de l'édifice (fig. 30). Cette ouverture a été placée sur les tracés supposés du mur pignon est et du mur gouttereau sud du bâtiment. Nous avons profité de la présence d'un ancien sondage mécanique, probablement lié à la mise en place du réseau électrique, pour faire un sondage profond au sud de ce sondage. Le substrat, consistant en un niveau d'arène granitique reposant sur un socle rocheux de granite blond, a été observé dans cette tranchée à une altitude de 51,82 m NGF (fig.31). Le sondage n'aurait pu être élargi ni vers le nord en raison de la présence d'un arbre et d'une structure souterraine, ni vers le sud en raison d'une ligne électrique enterrée et de la présence d'un arbre.



Fig. 30 Vue générale du sondage 1

© G. Jouquand , Inrap

Le substrat est recouvert par un premier remblai (us 1031) composé d'un sédiment limoneux argileux brun foncé avec en surface de nombreux fragments de terre cuite et des morceaux de charbon. Le mobilier issu de ce niveau se rattache à l'Antiquité (Labaune-Jean, *infra*). Il est surmonté d'un très important niveau de blocs de granite, mêlés à un sédiment limoneux brun foncé, meuble, avec quelques inclusions de terre cuite et de nodules de mortier de chaux beige (us 1027) (fig. 32). Cet empierrement contient des blocs de toutes tailles, dont certains présentent des traces certaines d'usure ; il est conservé sur 0,70 m d'épaisseur, est de toute évidence organisé et semble présenter une surface régulière, faite de dalles. Il ne semble pas s'étendre vraiment au-delà du mur gouttereau sud de la chapelle. Ainsi cet ensemble pourrait être un aménagement utilisant des pierres de remploi et servant de fondation ou de « plate-forme » pour asseoir la chapelle ou être un réaménagement d'une structure déjà existante pour servir de base, de socle à l'édifice. Dans tous les cas, cet aménagement, inhabituel, interpelle. Le mur 1025, composé de blocs de granite équarris, est vraisemblablement le mur gouttereau sud du chevet de la chapelle. Il semble construit directement sur l'empierrement 1027, les remblais 1035, 1032 et 1036 pouvant être installés dans le même temps ; en effet aucune tranchée de fondation n'est visible et aucun sédiment n'est piégé entre l'empierrement 1027 et le mur 1025. Le remblai 1035, situé à l'extérieur de l'édifice, composé de sédiment limoneux brun, riche en arène granitique avec quelques rares nodules d'argile jaune et de charbon, et quelques petits blocs

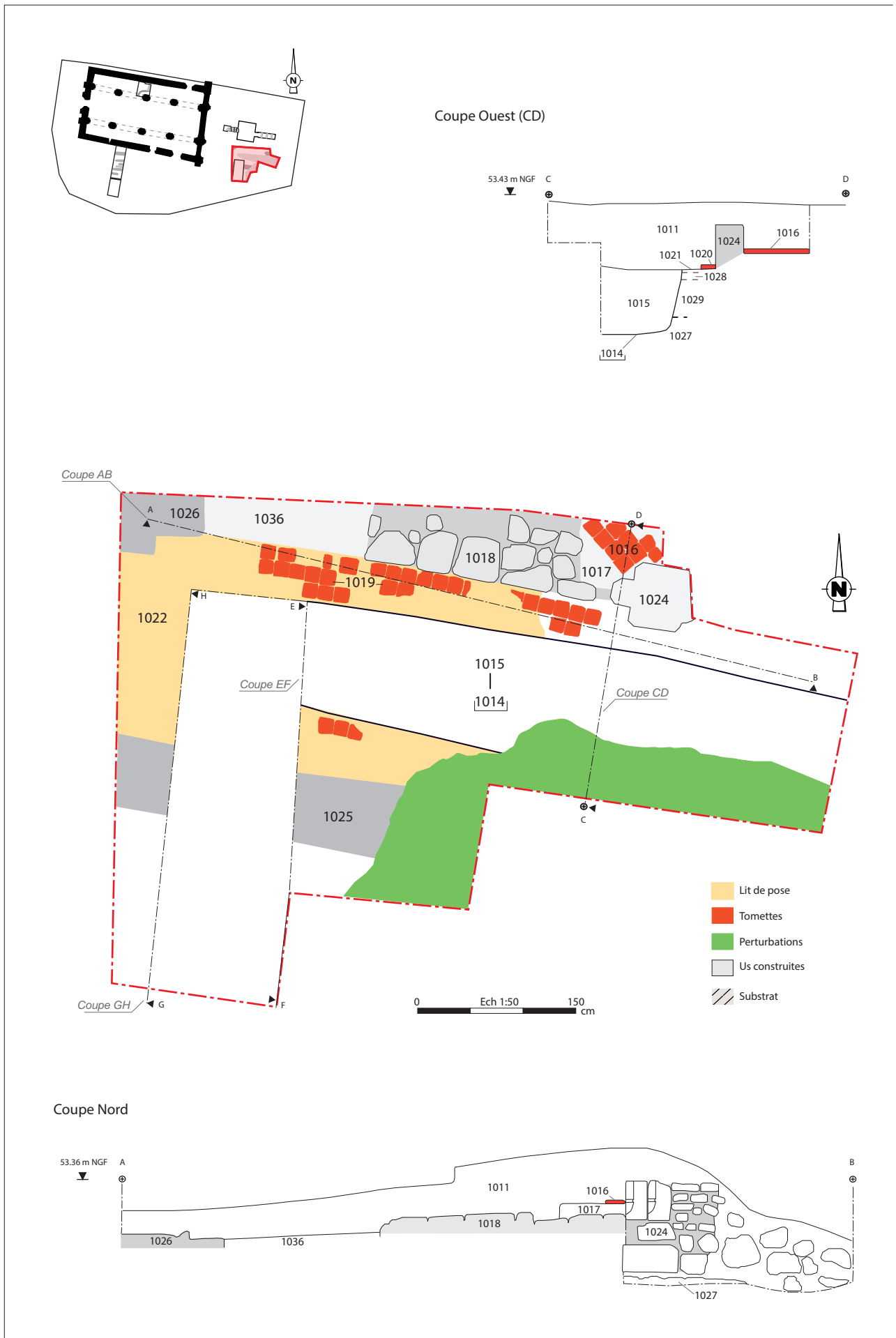
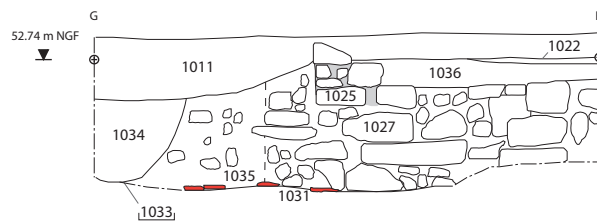


Fig. 31 Plan, photographies et relevés des coupes © E. Collado, G. Jouquand et M. Millet, Inrap



Coupe Ouest (GH)



Coupe Est

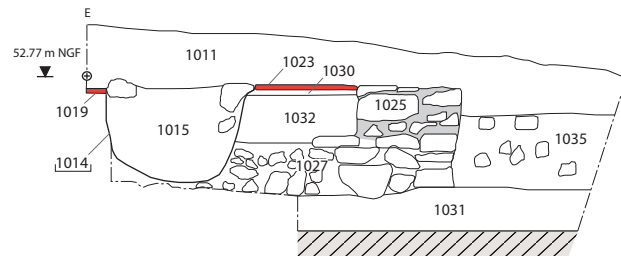




Fig. 32 Vue de l'us 1027 © G. Jouquand, Inrap

de granite, s'appuie contre le parement sud du mur. Un creusement (us 1033) et son comblement (us 1034), très similaire au remblai dans lequel il s'inscrit, correspondent peut-être à une fosse sépulcrale. Ce niveau est directement scellé par la terre végétale. A l'intérieur les remblais 1032, constitué d'un sédiment limoneux brun très hétérogène avec des poches d'argile jaune, des petits fragments d'ardoises, des nodules de mortier et quelques blocs de granite, et 1036, composé de sédiment limoneux, brun, mêlé à de l'arène granitique, avec des nodules de mortier et des petits graviers, sont probablement synchrones. Les différences de remblais, sous les sols de l'église, pourraient s'expliquer par la présence de sépultures, les différents creusements brassant les sédiments, même si aucune tombe n'a pu être clairement identifiée. Notons tout de même la présence d'ossements humains en vrac, trouvés dans divers remblais lors du décapage. Ces deux remblais sont placés sous un niveau sableux, orangé (us 1030, 1022), correspondant au lit de pose du sol de terre cuite (us 1023 et 1019), composé de carreaux mesurant 0,10 par 0,10 m. Ce sol fonctionne sans doute avec le mur gouttereau sud et la maçonnerie 1026, composée de blocs de granite liés au mortier de chaux beige, sableux, contenant des petits fragments d'ardoises (fig. 33) ; cette dernière correspond sans doute à la fondation d'un pilier cruciforme, semblable à ceux de la nef.

On note ensuite une différence de mise en œuvre dans le pilier 1024 et dans le sol 1020. En effet bien que le sol 1019 semble être continu, les carreaux de terre cuite sont installés dans des lits de pose différents à l'est et à l'ouest du sondage. A l'ouest, il s'agit de l'us 1022, niveau sableux orangé, alors qu'on rencontre, à l'est, un mortier de chaux blanc, peu sableux, comportant des inclusions de petites plaquettes d'ardoises et de petits coquillages (us 1021). Ce mortier est à la fois utilisé dans la mise en œuvre de la pile 1024 et du sol de tomettes 1020 (fig. 34). Cette différence de liant peut s'expliquer par plusieurs hypothèses : soit il a été choisi un mortier plus solide aux abords du mur pignon est de l'église pour renforcer la solidité de l'ensemble, soit il s'agit d'une phase différente de travaux, plus ou moins espacés dans le temps. La partie est du chœur a pu être reconstruite ; si c'est le cas, les pierres du pilier 1024, strictement identiques aux autres piliers de la chapelle pourraient être soit en remploi, soit taillées selon le même style.

La partie nord du sondage révèle aussi un aménagement constitué de blocs de granite équarris, posés à plat (us 1018). Cet ensemble est surmonté d'un niveau de sédiment limoneux brun, légèrement argileux avec des fragments d'ardoises, de terre cuite et des nodules de mortier (us 1017) ; ce niveau sert



Fig. 33 US 1026, probable base de pilier

© G. Jouquand, Inrap



Fig. 34 Pilier 1024 et sol 1020

© G. Jouquand, Inrap

de lit de pose à un sol de carreaux de terre cuite, disposés en diagonale (us 1016) (fig. 35). L'aménagement de blocs de granite pourrait correspondre à une estrade ; la surélévation et le traitement différent de mise en œuvre du sol devaient participer à la mise en valeur du maître-autel, dans la partie la plus sacrée du chœur de la chapelle.

Enfin, la dernière structure mise à jour dans la tranchée 1 est un grand creusement orienté est-ouest, d'une largeur de 0,80 m ; les bords sont droits, le fond est plat, la profondeur conservée est de 0,65 m. Cette structure de nature indéterminée est comblée d'un sédiment légèrement argileux et sableux, jaune, compact, comprenant des blocs de granite, parfois de grandes dimensions, des inclusions de terre cuite, des os humains, des fragments d'ardoises et des nodules de mortier. Ce grand creusement recoupe le sol de terre cuite et son comblement déborde sur ce dernier. Ainsi il était encore visible lors de la réalisation de cette excavation. Enfin le tout est recouvert de terre végétale.

Ainsi le sondage 1 révèle la présence de vestiges liés au chevet : bases de piliers, lambeaux de sols de terre cuite, relevant probablement de plusieurs phases de travaux. De plus même si aucune sépulture n'a pu être mise en évidence, la présence d'ossements humains dans les remblais montre la forte probabilité d'en rencontrer dans ce secteur. Enfin une occupation plus ancienne sous l'église semble avérée. Il semblerait qu'il y ait eu un possible réaménagement d'une ancienne structure bâtie, potentiellement antique.



Fig. 35 US 1018, 1017 et sol 1016
© G. Jouquand, Inrap

2.4 La structure souterraine

L'opération de diagnostic a permis de faire un ensemble de relevés, en plan et en coupes, d'une grande structure souterraine, située à l'est de la chapelle actuelle, dans l'ancien chœur (fig. 36 et 37). L'ouverture de cette structure est directement accessible et la structure n'a pas fait l'objet de sondage archéologique, un nettoyage de surface et un dégagement de l'escalier d'accès ont suffi à avoir une bonne vision de l'ensemble.



Fig. 36 Vue de la structure souterraine
© M. Millet, Inrap

Cette structure correspond à un caveau funéraire, qui a probablement été ouvert lors de la destruction du chœur de la chapelle dans la première moitié du XIX^e siècle. Un cercueil avec des restes osseux y avait été découvert dans la première pièce voûtée (Cayot-Delandre, 1842).

Cette construction se compose de deux parties distinctes. On y entre à l'ouest, par un escalier qui mène tout d'abord à un espace quasiment carré de 2,50 m par 2,80 m, voûté en plein cintre (fig. 38). Dans le mur est de cette pièce, une petite ouverture rectangulaire permet d'accéder à un plus petit espace mesurant 2,40 m par 0,70 m, couvert de grosses dalles de granite posées sur l'arase des murs (fig. 39). Si la tradition locale veut que cet espace soit le départ du souterrain menant au proche château, cette hypothèse ne tient pas face à la maçonnerie qui clôt l'ensemble à l'est ; on notera d'ailleurs que quelques pierres de ce mur ont été descellées, sans doute par des curieux voulant vérifier si le « couloir » se poursuivait – en vain.

La partie la plus ancienne semble être l'espace situé le plus à l'est. Les murs (us 1006) sont composés de moellons de granite équarris, liés avec un mortier de chaux gris clair, très grossier, avec des inclusions de coquillages. L'ensemble est comblé par un remblai contemporain constitué de sable, de graviers, de quelques petits blocs de granite et de débris de verre. Ce niveau laisse apparaître trois gros blocs de granite, d'une largeur de 0,20 m et d'une longueur d'environ 0,70 m, disposés en travers de la structure, avec un entraxe de 0,50 m (fig. 40). Les maçonneries nord, sud et est sont parfaitement chaînées. Le côté ouest n'est pas clos, une ouverture permet la circulation entre les deux espaces de l'ensemble souterrain.

Cependant une rupture de maçonnerie est nettement visible entre le mur 1006 et les piédroits 1005 (fig. 41). Ainsi on pourrait envisager qu'un mur ait initialement clos cet espace réduit, détruit dans un second temps pour construire la deuxième pièce et aménager un passage. Ainsi si l'on considère la structure de cet espace souterrain, il pourrait s'agir d'un caveau-

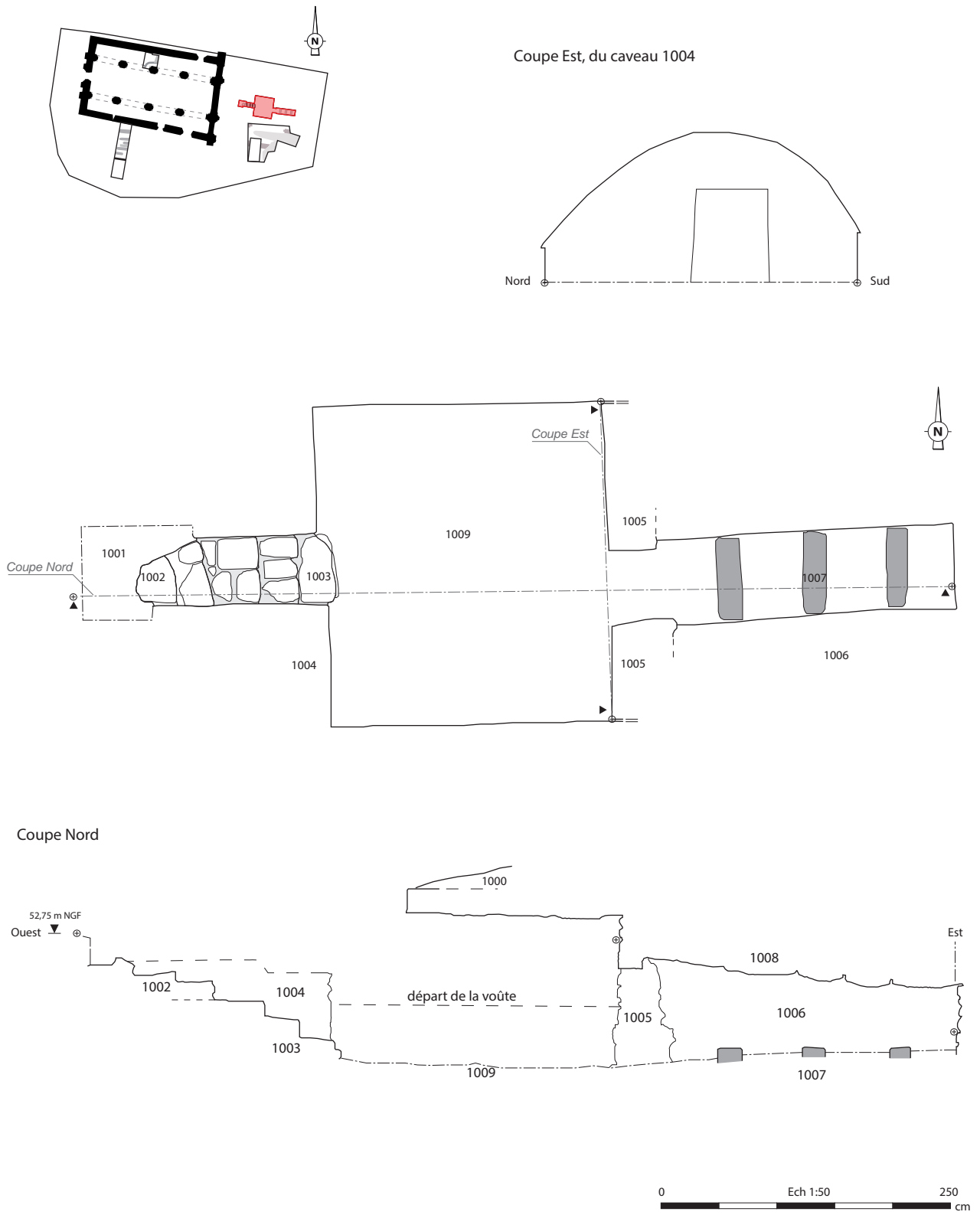


Fig. 37 Plan et coupes longitudinale et transversale des caveaux © M. Millet, Inrap



Fig. 38 Vue du caveau 1004 © M. Millet, Inrap



Fig. 39 Vue du caveau-pourrissoir
© M. Millet, Inrap



Fig. 40 US 1007 © M. Millet, Inrap



Fig. 41 Rupture de maçonnerie entre les murs 1005 et 1006 © M. Millet, Inrap

pourrissoir. Les pourrissoirs sont des structures dans lesquels les corps sont placés sur des traverses, sans sédiment, en vue d'une décarnation rapide. Les os propres sont ensuite soit récupérés et placés dans un autre lieu, soit tombent au fond, l'espace pouvant alors accueillir une nouvelle dépouille. Ces espaces funéraires peuvent être réutilisés et, souvent, servir à plusieurs membres d'une même famille. En effet ses dimensions et sa structure sont comparables aux pourrissoirs fouillés à Rennes (35), dans le chœur de l'église du couvent des Jacobins, ou à celui de Châteaugiron (35) dans le chœur de la chapelle castrale Sainte-Madeleine (fig. 42). Ici, le caveau est aussi placé dans le chœur et devait même se trouver sous le maître-autel. Il s'agit là d'une place de choix et ne peut avoir été que la sépulture d'une ou plusieurs personnes de haut-rang. Cependant aucun élément ne permet de proposer une datation pour la construction de ce pourrissoir. En effet les sondages n'ont pas permis d'aborder la stratigraphie en contact avec les maçonneries ; de plus, l'usage de pourrissoirs est très étendu dans le temps, allant du XIII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. En l'absence du contexte stratigraphique, cette structure n'est pas datable. Il n'est donc pas possible de dire s'il s'agit de la sépulture de Pierre de Broérec dont la plate-tombe a été trouvée dans le chœur. Il est tout de même à noter que c'est à partir du xive et surtout du XV^e siècle que les seigneurs commencent à se faire inhumer dans des pourrissoirs au sein de leur chapelle seigneuriale, se réservant une place de choix (Gelis, Immel, 2017).

L'espace ouest mesure 2,80 m par 2,50 m ; les maçonneries sont toutes composées de moellons de granite liés au mortier de chaux gris clair à blanc, grossier, avec du sable marin et des inclusions de coquillages. Mis à part le mur de séparation (us 1005) entre les deux pièces, les murs de l'escalier et les murs ouest, nord et sud du premier espace sont tous bien chaînés (us 1004). Une rupture de maçonnerie est nettement visible à la jonction entre les piédroits du petit passage (us 1005) et les murs nord et sud (us 1006). La pièce est couverte d'une voûte en plein cintre (fig. 43). Un escalier, fait de dalles de granite, permettait d'accéder aux espaces souterrains, les trois marches les plus profondes, sont liées avec le même mortier que le caveau ; les deux marches les plus hautes n'ont pas de liant (fig. 44). Il est difficile de dire si le mortier a disparu sous l'action

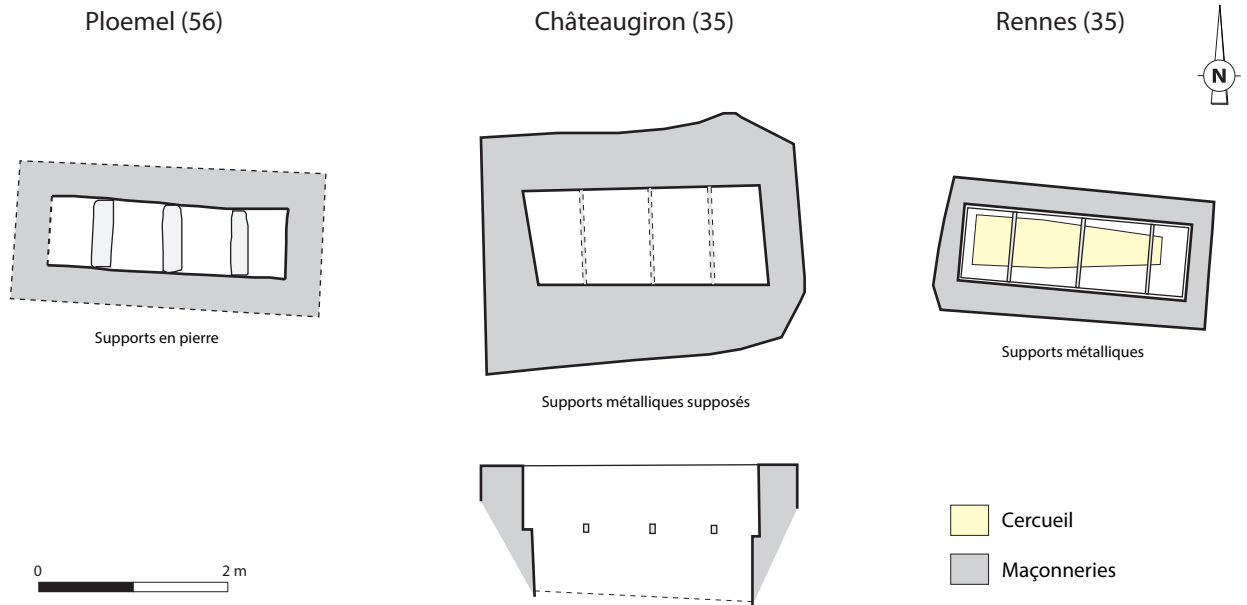


Fig. 42 Exemples de pourrissoirs © M. Millet, Inrap



Fig. 43 Vue du caveau et de sa voûte en plein-cintre © M. Millet, Inrap

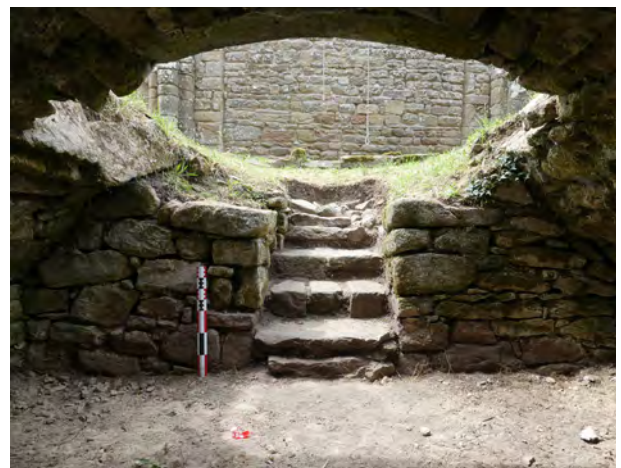


Fig. 44 Vues de l'escalier permettant l'accès au caveau © M. Millet, Inrap

des racines et a été remplacé par de la terre végétale et donc si elles sont contemporaines ou postérieures aux trois autres marches.

Au vu de ses dimensions et de la présence d'un escalier, ce caveau est très probablement prévu pour accueillir plusieurs personnes, il s'agit très vraisemblablement d'un caveau familial, appartenant peut-être à la famille de Trévégat, dont au moins un membre a été inhumé dans la chapelle au XVII^e siècle (Leman, 2017).

Ainsi, bien que traditionnellement appelé crypte, cet espace souterrain correspond plutôt à un ou deux caveaux funéraires. En l'état il est difficile de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une construction homogène, on retrouve en effet le même mortier dans toute la structure, ou de deux structures distinctes, l'espace ouest s'ajoutant dans un second temps au premier espace, celui-ci étant rejointoyé à l'occasion des travaux. La deuxième hypothèse semble plus probable. Il pourrait donc y avoir un caveau à l'ouest et un caveau-pourrissoir antérieur à l'est, placé sous le maître-autel.



Fig. 45 Vue générale de la tranchée 2
© M. Millet, Inrap

2.5 La tranchée 2

La tranchée 2 placée au sud et perpendiculairement à la nef mesure 7,30 m de longueur et 1,40 m de largeur (fig. 45 et 46). Le substrat a été atteint, au sud du sondage, à une altitude de 51,71 m NGF, soit environ 1 m sous le niveau de circulation actuel.

Tout d’abord un niveau (us 2004) d’une épaisseur d’une quarantaine de centimètres, composé de sédiment limoneux, sableux, brun foncé et homogène couvre le socle granitique. Le mobilier trouvé dans cette couche est attribuable à l’Antiquité (Labaune-Jean, *infra*). Un empierrrement (us 2003) composé de blocs de granite est visible à l’aplomb du mur gouttereau contre lequel il semble s’appuyer. Le contact entre les us 2003 et 2004 n’a pas été observé. Ensuite vient s’installer le cimetière : un gros remblai (us 2001), composé de sédiment limoneux brun foncé, avec des petites inclusions de terre cuite, d’ardoises, et des petits fragments de granite (dont certains sont rubéfiés), est visible sur l’ensemble de la tranchée. Plusieurs sépultures ont pu être observées dans ce remblai, grâce à la présence de restes osseux, mais les creusements des fosses sépulcrales n’étaient pas visibles. Une seule sépulture a été fouillée pour évaluer l’état de conservation des squelettes (fig. 47) ; il n’est pas très bon, sans doute du fait de l’acidité des sols. Seuls les os longs des jambes et une dent ont été trouvés. Les restes osseux n’ont pas été prélevés. Les ossements observés lors du décapage correspondent à toutes les classes d’âge, du périnatal à l’adulte. Un aménagement (us 2002) de blocs de granite semble bien s’inscrire dans le niveau de cimetière et pourrait correspondre à un aménagement de sépulture. Enfin le cimetière est scellé par 0,20 m de terre végétale. Ainsi le cimetière de la chapelle de Locmaria semble bien en place, les ossements sont relativement mal conservés, et on note un « bruit de fond » antique.

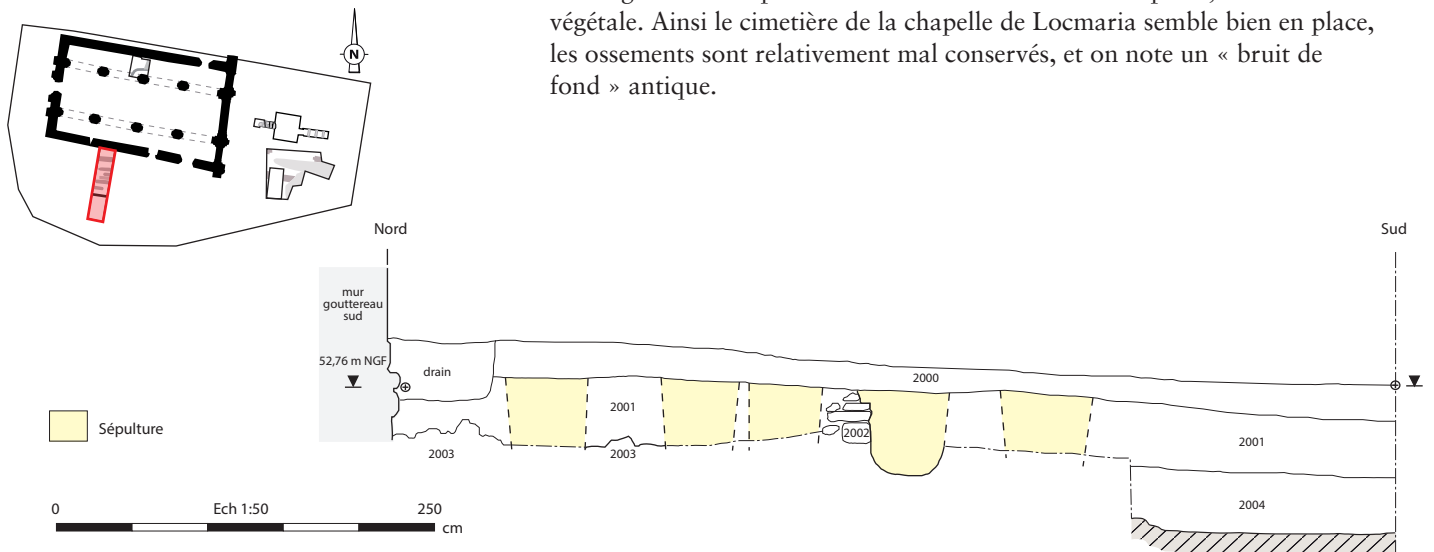


Fig. 46 Plan et coupe de la tranchée 2
© E. Collado et M. Millet, Inrap



Fig. 47 Vue de la sépulture fouillée
© M. Millet, Inrap

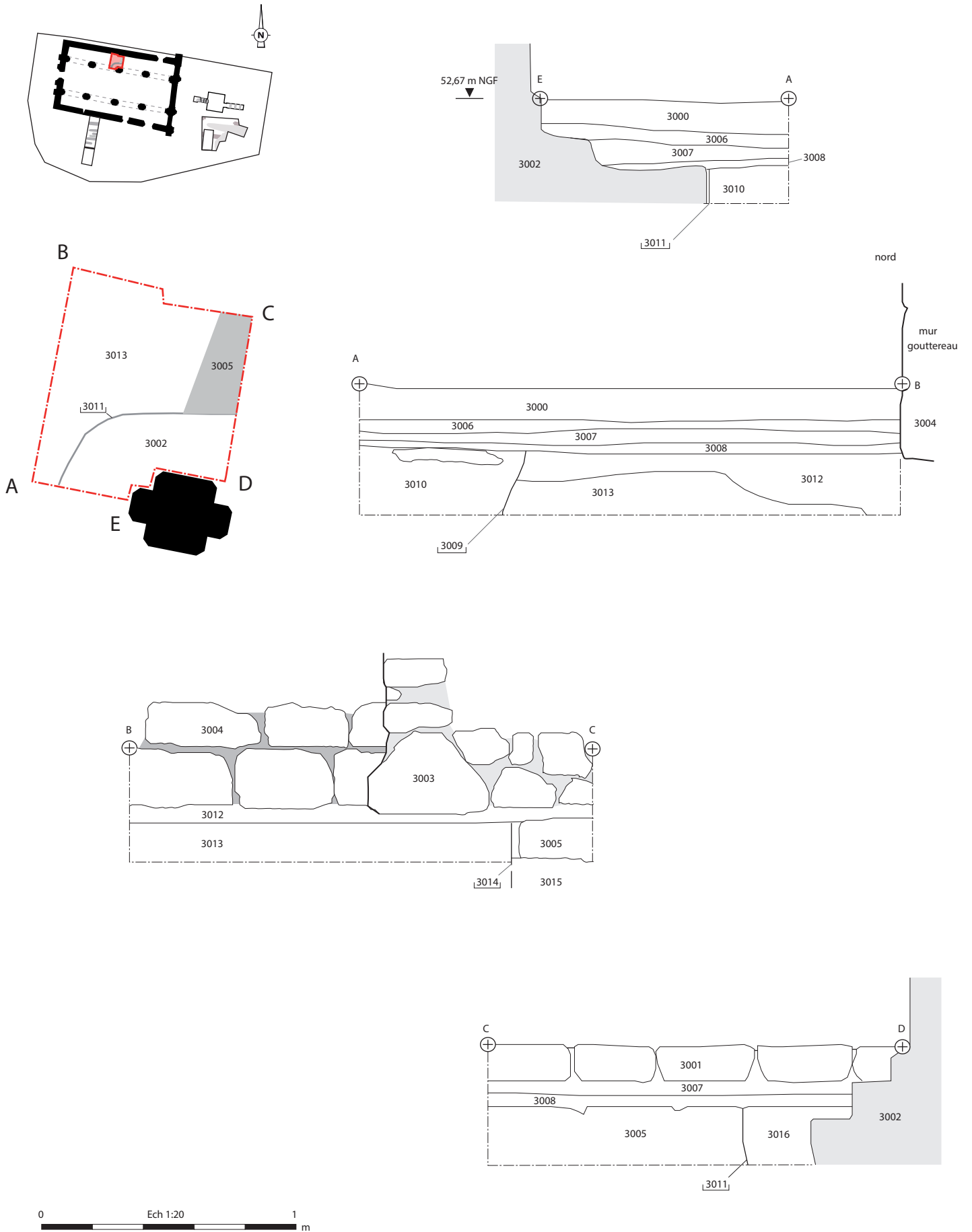


Fig. 48 Coupes du sondages 3
 © E. Collado, G. Jouquand et M. Millet, Inrap

2.6 La tranchée 3

La tranchée 3 a été implantée à l'aplomb de la rupture de maçonnerie dans le mur gouttereau nord, à l'intérieur de la nef (fig. 48). Ce sondage mesure 2 m par 1,80 m et a été fouillé puis rebouché manuellement. L'ensemble des ossements humains trouvés dans les remblais des différents sondages ont été replacés dans cette vignette lors du rebouchage.

Le niveau le plus ancien observé dans ce sondage est composé d'un sédiment limoneux fortement chargé en arène granitique, brun et très homogène (us 3013) (fig. 49). La céramique livrée est attribuable à l'Antiquité, un fragment de sigillée appartient à la fin du I^{er} siècle ou à la première moitié du II^e siècle (Labaune-Jean, *infra*). Ce niveau pourrait être équivalent au remblai 2004 observé dans la tranchée 2.



Fig. 49 Vue générale de l'us 3013 et de la coupe AB © M. Millet, Inrap

Un creusement correspondant à une tranchée de fondation (us 3014) perce ce remblai 3013 et reçoit un radier de petites pierres de granite sans liant (us 3015), surmonté d'une assise de gros blocs de granite équarris (us 3005). Ce mur a une largeur minimale de 0,50 m, et n'a pu être observé sur toute sa largeur, il est orienté nord-nord-est, sud-sud-ouest et ne correspond pas à l'orientation générale des murs de la chapelle (fig. 50). Il est scellé par un remblai (us 3012) composé de petits blocs de granite de taille régulière, de morceaux de mortier de chaux beige à blanc, grossier, avec des inclusions de terre cuite, plutôt solide (fig. 50). Cette couche semble composée de matériaux de démolition, pouvant correspondre à la destruction du mur 3005 et a pu servir de remblai de nivellement. Notons la régularité des blocs trouvés dans ce niveau (fig. 51), qui n'est pas sans évoquer les modules de pierres utilisés dans les constructions antiques.



Fig. 50 Mur 3005 © M. Millet, Inrap



Fig. 52 US 3012 © M. Millet, Inrap



Fig. 52 Vue des moellons de granite composant l'us 3012 © M. Millet, Inrap

Viennent ensuite les constructions de l'église : le pilier cruciforme (us 3002) (fig. 53), composé de gros blocs de granite taillés, liés au mortier de chaux, fin, sableux, beige, avec des inclusions de rares charbons et d'incuits de chaux, sa tranchée de fondation (us 3011) et le mur gouttereau nord (us 3003) s'installent dans le remblai de démolition (us 3012). Un autre creusement indéterminé (us 3009) et son comblement (us 3010) composé de sédiment limoneux brun et petits moellons de granite perce ce remblai. Il pourrait peut-être s'agir d'une tranchée de récupération de mur, la taille réduite du sondage ne permettant de préciser ni la largeur ni l'orientation de cet éventuel mur.

Enfin ces niveaux sont scellés par une série de niveaux de sols et de chantier, correspondant à l'occupation de la chapelle. Un premier sédiment limoneux, très fin, brun et compacté semble correspondre à un sol de terre battue (us 3008) ; un tesson y a été trouvé, dont la date ne peut remonter avant le XV^e siècle (Labaune-Jean, *infra*). Ensuite un niveau (us 3007) comprenant des lentilles de mortier piétinées, de chaux, de fragments d'ardoises à plat et de terre cuite, semble correspondre à un niveau de travail, sans doute lors d'une phase de réfection de la chapelle. Il est scellé

par l'installation de deux sols coexistant : un dallage de granite (us 3001) et un sol de terre battue (us 3006). Ce dernier a été recouvert d'un hérisson et d'une dalle béton (us 3000) dans les années 1970 lors de la restauration de la chapelle.

Ainsi cette tranchée semble révéler la présence d'une occupation bâtie antérieure à la chapelle, qui pourrait être attribuée à l'époque antique, même si les indices chronologiques restent ténus. Aucun mobilier ne permet de proposer une datation fine pour la construction des piliers et des différentes phases du mur gouttereau nord. Sur l'emprise du sondage, les sols anciens de la chapelle semblent avoir disparu, au gré des différentes phases de travaux et de réfections de l'édifice.



Fig. 53 Vue de la fondation d'un pilier de la nef
© M. Millet, Inrap

3. Note sur le mobilier mis au jour, par Françoise Labaune-Jean

Le diagnostic mené à l'été 2018 sur la chapelle de Locmaria à Ploemel (56) a permis de mettre au jour un petit lot de mobilier. Il provient de trois sondages et totalise : 23 tessons de céramiques, 15 fragments de terre cuite et 5 pièces lithiques.

Au niveau de l'us 1011, le lot mis au jour se compose de deux tessons en céramique. Le premier correspond à un fragment de panse de récipient en céramique commune sombre de facture antique résiduel. Le second est un fond de pot à pâte claire grésée correspondant à des formes en usage à partir des XVII^e-XVIII^e siècles. S'y ajoutent 5 fragments de pierre conservant les restes d'éléments sculptés et même d'une couche colorée pour l'un d'entre eux. On peut y voir des fragments de plissés (vêtements ?) et peut-être un morceau de bras sortant d'une manche, dont le poignet est encore partiellement recouvert d'un ajout de pigment rouge. Ces quelques éléments sculptés dans une pierre à texture fine (calcaire ?) appartenaient certainement à un décor ornemental fonctionnant avec la chapelle. En l'état, ils sont insuffisants pour préciser la nature du décor ou sa datation (fin de la période médiévale ou moderne ?) (fig. 54 et 55).

Le lot de l'us 1031 est de facture antique, associant les restes d'une imbrex à pâte orangée avec un morceau de panse d'un récipient à pâte claire (cruche vraisemblable). Les deux éléments sont insuffisants pour pouvoir préciser la datation à placer au cours de la phase antique.

Aux côtés de quelques tessons de tuiles antiques (tegula et imbrex), le fait 2001 a livré des tessons de récipients en céramique se rattachant à plusieurs phases. Cinq d'entre eux sont antiques (panse en commune claire, panse d'amphore et 3 en commune sombre). Le seul élément de forme de cette période correspond à une écuelle à lèvre rentrante en commune sombre que l'on rencontre dans les contextes généralement datés des II-III^e siècles. Le lot renferme aussi deux éclats de panse en céramique onctueuse diffusée entre les XI et XVI^e siècles. Les deux derniers tessons sont difficiles à caractériser : Antiquité, voire âge du Fer possible.

L'us 2004 renferme 5 tessons : 1 éclat de panse de cruche en commune claire et 4 en commune sombre tournée. Tous sont de facture antique, sans précision possible en l'absence de formes.

Le mobilier de l'us 3008 est insuffisant, limité à un unique tesson de panse à pâte brune micacé, correspondant aux pâtes en usage pour les récipients à partir du XV^e siècle.

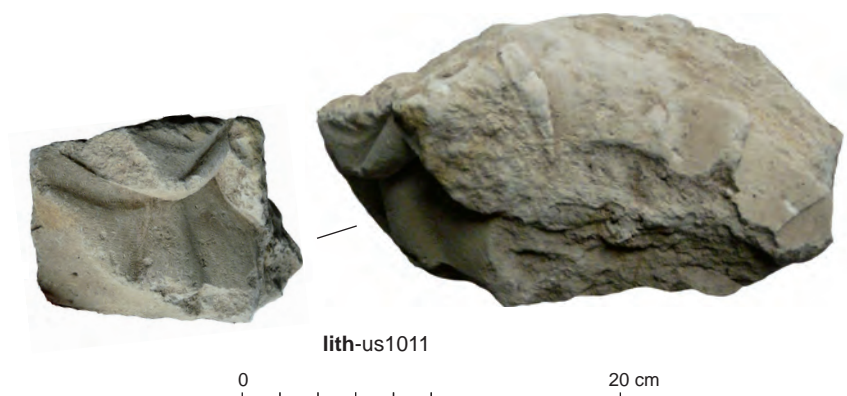


Fig. 54 Élément sculpté en calcaire

Le seul tesson de l'us 3012 possède une pâte bicolore en tranche et de teinte brun rosé en surface qui évoque une datation antique, mais sans assurance. L'us 3013 livre un mobilier limité mais homogène, comprenant un tesson de bord d'assiette en sigillée de Gaule du Sud de type Drag. 18, un éclat de panse en commune claire (cruche vraisemblable), un tesson de panse en commune sombre tournée et un autre en céramique modelée. La sigillée correspond à un récipient en usage entre le I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle.



Fig. 55 Éléments sculptés en calcaire avec des traces de polychromie © F. Labaune-Jean, Inrap

4. Synthèse et conclusion

Le diagnostic réalisé sur le site de la chapelle de Locmaria à Ploemel (56) a permis de vérifier ou d'infirmier plusieurs présupposés concernant le site. L'opération se révèle très positive sur plusieurs points.

Tout d'abord si la tradition orale veut que l'église de Locmaria soit construite sur un temple gallo-romain, il semblerait que le diagnostic apporte des éléments en ce sens. Evidemment rien ne permet de dire qu'il s'agit d'un temple, néanmoins la présence d'une occupation antique avec des éléments bâtis semble se dessiner. On notera d'ailleurs que si des vestiges antiques sous des lieux de cultes chrétiens sont régulièrement identifiés, il est très rare que ce soit des *fana* (Delacampagne, Hincker, 2004). La fonction des bâtiments antiques observés sous des lieux de culte chrétiens reste très souvent inconnue. En outre l'étude de la succession des occupations – caractérisation et datation de l'installation gallo-romaine, abandon ou non du site et mise en place du lieu de culte chrétien - serait d'un grand intérêt ; en effet le glissement, le passage d'une fonction à l'autre de ce type de site est très mal connu. On ignore bien souvent s'il y a une continuité ou non, les traces du haut Moyen Âge étant souvent difficiles à identifier. Ainsi l'étude minutieuse de la stratigraphie de ce site serait une précieuse opportunité pour collecter des données sur les périodes de transition entre les sites antiques et médiévaux, dans un contexte chrétien. L'opération a également permis d'apporter de nombreuses précisions sur l'architecture globale de l'édifice. Tout d'abord le sondage 1 a permis de confirmer la présence d'un chevet plat, conservant la même organisation interne que la nef ; les deux espaces étant séparés par un mur-diaphragme (fig. 56). Malgré la démolition du chevet, les bases des murs, les sols, la probable estrade du maître-autel ont pu être observés et l'ensemble présente un état de conservation plutôt bon.

De plus la chapelle présente une architecture originale pour la région et malgré les fortes restaurations des années 1970, une étude du bâti et de la charpente reste possible. Le clocher-mur, la charpente dite « de type armoricaine », la structure à trois vaisseaux et arc-diaphragme séparant nef et chœur, la modénature des piliers, *etc.* sont autant d'éléments qu'il serait intéressant d'étudier et de replacer dans un cadre historique régional.

La présence du cimetière a pu aussi être mise en évidence, bien que la conservation des restes osseux ne soit pas très bonne. Il faut toutefois noter que les squelettes sont très probablement beaucoup mieux conservés dans les espaces intérieurs, la densité des niveaux archéologiques étant plus forte (remblais, niveaux de sols, *etc.*) modifiant l'acidité du sol et préservant généralement mieux les éléments osseux.

Enfin l'étude de la structure souterraine semble révéler l'existence de deux caveaux distincts dont le plus ancien est probablement un pourrissoir. Bien que ce genre de structure ait été identifié et fouillé dans plusieurs opérations archéologiques récentes, il reste mal connu. Une étude des deux caveaux dans leur contexte stratigraphique global permettrait de les caler chronologiquement et de les replacer dans leur contexte historique.

Ainsi le diagnostic réalisé à la chapelle de Locmaria à Ploemel se révèle très positif et d'un intérêt certain pour l'étude de la pérennité - ou non - de l'occupation de l'Antiquité à nos jours d'un site en contexte chrétien et pour la connaissance de l'histoire et de l'architecture religieuse et funéraire régionale.

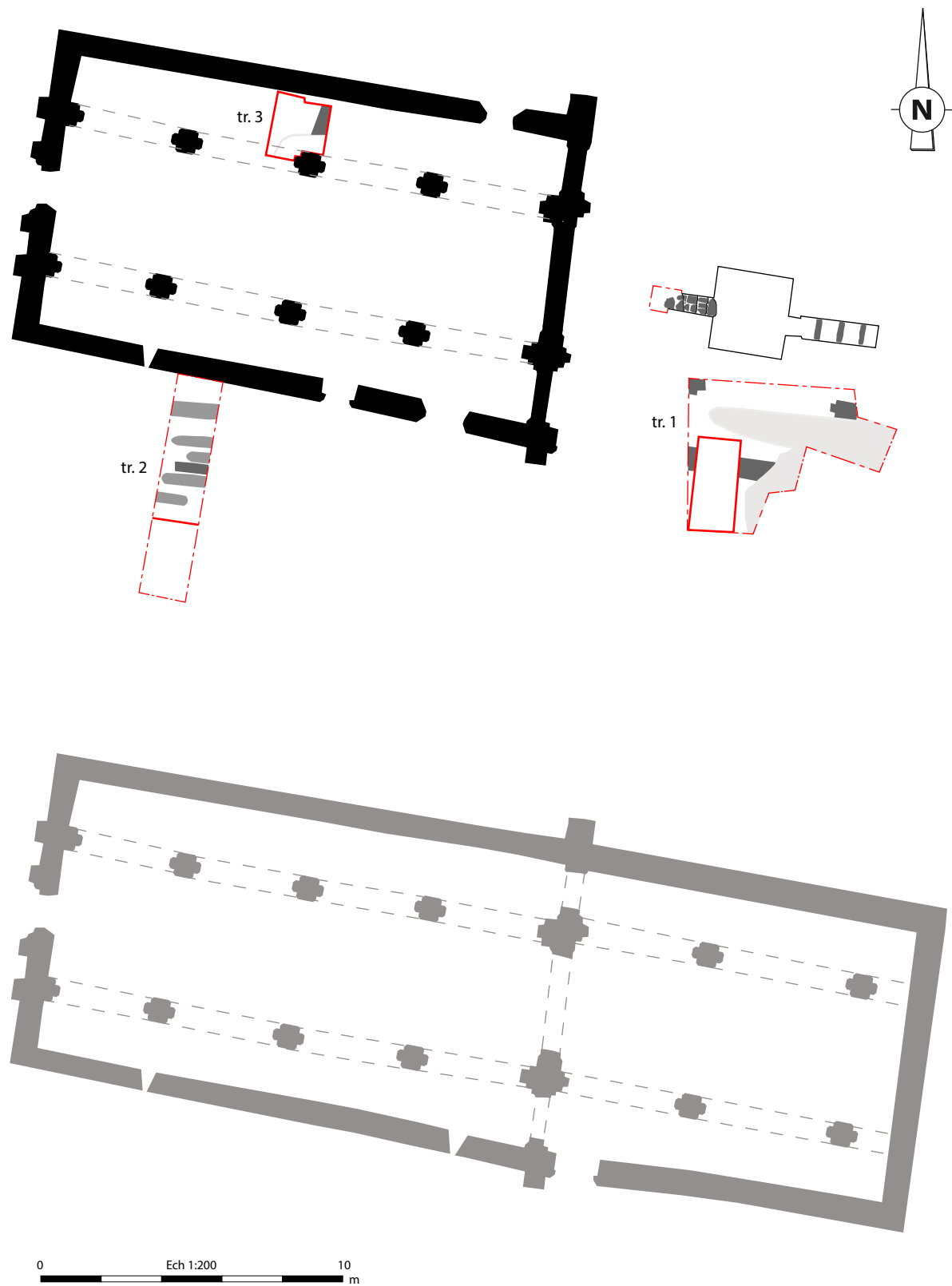


Fig. 56 Proposition de restitution du plan de la chapelle avant la destruction du chevet © M. Millet, Inrap

Liste des figures

Fig. 1 Emplacement du site de la chapelle de Locmaria (source du fond de carte : Géoportail) © M. Millet, Inrap	26
Fig. 2 Plan du hameau de Locmaria (source du fond de carte : Géoportail) © M. Millet, Inrap	27
Fig. 3 Cadastre de 1811, commune de Ploemel, section 3, 3 ^e feuille © AD 56, 3 P 207/8	28
Fig. 4 Cadastre de 1845, commune de Ploemel, section D, 1 ^{ere} feuille © AD 56, 3 P 207/31	28
Fig. 5 Photographie de la plate-tombe de Pierre de Broërec © Région Bretagne	29
Fig. 6 Dessin de la plate-tombe, planche extraite de CAYOT-DELANDRE (F.-M.), Le Morbihan, son histoire et ses monuments, Vannes, 1842	29
Fig. 7 Photographie des blocs de granite entreposés sur palettes au service technique de la mairie de Ploemel © G. Soler	30
Fig. 8 Plan de la chapelle de Locmaria dans son état actuel, 1/200 ^e © M. Millet, Inrap	31
Fig. 9 Arcs brisés à double rouleau et piliers cruciformes séparant le vaisseau central des bas-côtés Région Bretagne	32
Fig. 10 Base de pilier © M. Millet, Inrap	32
Fig. 11 Arcs diaphragmes, et bouchons © Région Bretagne	33
Fig. 12 Clocher-mur © Région Bretagne	33
Fig. 13 Rupture dans l'appareillage du mur gouttereau nord © M. Millet, Inrap	33
Fig. 14 Fenêtre du mur gouttereau nord © M. Millet, Inrap	33
Fig. 15 Arrachement de l'arc sud, au niveau de l'arc diaphragme © M. Millet, Inrap	34
Fig. 16 Arrachement de l'arc nord, au niveau de l'arc diaphragme © M. Millet, Inrap	34
Fig. 17 Clocher-mur de Notre-Dame-du-Temple à Pléboulle (22) © Steven Lemaître, Région Bretagne	35
Fig. 18 Rupture dans l'appareillage du mur gouttereau sud © M. Millet, Inrap	35
Fig. 19 Fenêtre ouest du mur gouttereau sud © M. Millet, Inrap	35
Fig. 20 Fenêtre est du mur gouttereau sud © M. Millet, Inrap	35
Fig. 21 Piédroit ouest d'une probable porte permettant un accès direct à l'ancien chevet © M. Millet, Inrap	36
Fig. 22 Pilier nord engagé dans le pignon ouest © M. Millet, Inrap	36
Fig. 23 Vue extérieure du pignon ouest © Région Bretagne	36
Fig. 24 Photographie ancienne de l'intérieur de la nef, les enduits et le sol de terre battue sont encore visibles © Inventaire général, ADAGP	37
Fig. 25 Photographies brutes et avec filtres des traces de polychromie à l'intérieur de la chapelle © M. Millet, Inrap	38
Fig. 26 Photographie de la charpente © C. Olivier	39
Fig. 27 Photographie des traces de peintures sur la charpente © C. Olivier	39
Fig. 28 Vue de la charpente de la chapelle de Locmaria de Landévant (56) © Région Bretagne	39
Fig. 29 Vue du mur 1038 © M. Millet, Inrap	40
Fig. 30 Vue générale du sondage 1 © G. Jouquand, Inrap	41
Fig. 31 Plan, photographies et relevés des coupes © E. Collado, G. Jouquand et M. Millet, Inrap	42
Fig. 32 Vue de l'us 1027 © G. Jouquand, Inrap	44
Fig. 33 US 1026, probable base de pilier © G. Jouquand, Inrap	45
Fig. 34 Pilier 1024 et sol 1020 © G. Jouquand, Inrap	45
Fig. 35 US 1018, 1017 et sol 1016 © G. Jouquand, Inrap	46
Fig. 36 Vue de la structure souterraine © M. Millet, Inrap	47
Fig. 37 Plan et coupes longitudinale et transversale des caveaux © M. Millet, Inrap	48
Fig. 38 Vue du caveau 1004 © M. Millet, Inrap	49
Fig. 39 Vue du caveau-pourrissoir © M. Millet, Inrap	49
Fig. 40 US 1007 © M. Millet, Inrap	49
Fig. 41 Rupture de maçonnerie entre les murs 1005 et 1006 © M. Millet, Inrap	50
Fig. 42 Exemples de pourrissoirs © M. Millet, Inrap	51
Fig. 43 Vue du caveau et de sa voûte en plein-cintre © M. Millet, Inrap	51
Fig. 44 Vues de l'escalier permettant l'accès au caveau © M. Millet, Inrap	51
Fig. 45 Vue générale de la tranchée 2 © M. Millet, Inrap	53
Fig. 46 Plan et coupe de la tranchée 2 © E. Collado et M. Millet, Inrap	53
Fig. 47 Vue de la sépulture fouillée © M. Millet, Inrap	53
Fig. 48 Coupes du sondages 3 © E. Collado, G. Jouquand et M. Millet, Inrap	54
Fig. 49 Vue générale de l'us 3013 et de la coupe AB © M. Millet, Inrap	55
Fig. 50 Mur 3005 © M. Millet, Inrap	55
Fig. 51 US 3012 © M. Millet, Inrap	56
Fig. 52 Vue des moellons de granite composant l'us 3012 © M. Millet, Inrap	56
Fig. 53 Vue de la fondation d'un pilier de la nef © M. Millet, Inrap	57
Fig. 54 Élément sculpté en calcaire © F. Labaune-Jean, Inrap	58
Fig. 55 Éléments sculptés en calcaire avec des traces de polychromie © F. Labaune-Jean, Inrap	59
Fig. 56 Proposition de restitution du plan de la chapelle avant la destruction du chevet © M. Millet, Inrap	61

Bibliographie

Bibliographie générale

Bonnet, Rioult, 2010 :

BONNET (P.), RIOULT (J.-J.),
*Bretagne gothique, l'architecture
religieuse*, Picard, 2010

Cayot-Delandre, 1842 :

CAYOT-DELANDRE (F.-M.),
*Le Morbihan, son histoire et ses
monuments*, Vannes, 1842, p.
512-514

Delacampagne, Hincker, 2004 :

DELACAMPAGNE (F.),
HINCKER (V.), « *Réutilisation
d'édifices antiques,*
problématiques d'une recherche
sur la Basse-Normandie », Actes
de la table ronde du CRAHM,
2004, p. 63-68

Galliou, 2009 :

GALLIOU (P.) *et alii*, *Carte
archéologique de la Gaule,
Morbihan*, 2009, p. 161

Gelis, Immel, 2017 :

GELIS (J.), IMMEL (J.-J.), « Rites
funéraires et sentiment de la mort
: du caveau-pourrissoir à la crypte
à cercueils, Beauce, Hurepoix et
Gâtinais (XIIIe-XIXe siècles) »,
Bulletin de la SHAEH, 2017, p.
72-116

Leman, 2017 :

LEMAN (V.), *La chapelle de
Locmaria en Ploemel*, Rapport
d'étude documentaire et
d'expertise archéologique de
l'édifice, 2017

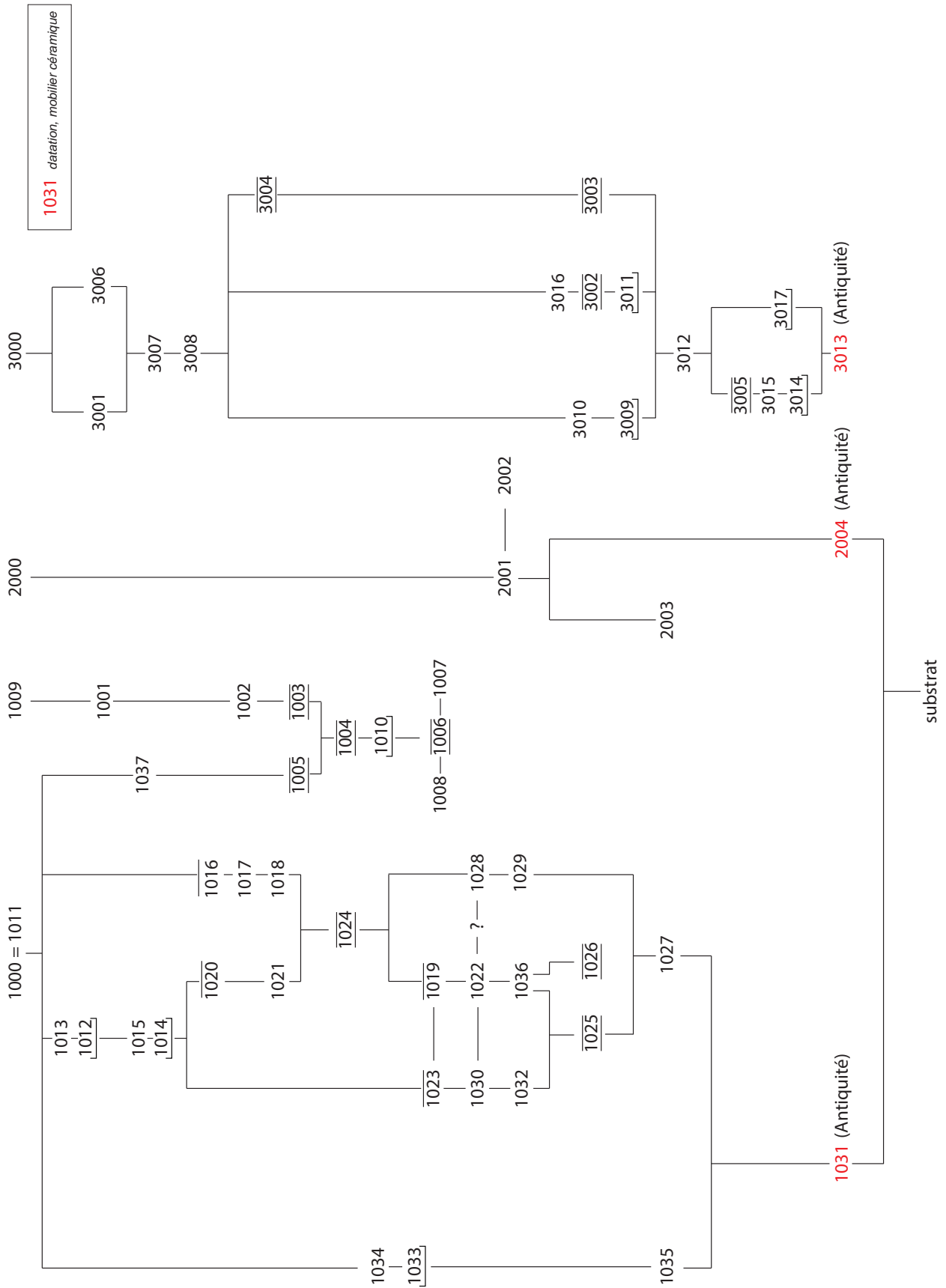
Marsille, 1972 :

MARSILLE (L.), « Répertoire
archéologique du Morbihan gallo-
romain », Bulletin de la Société
Polymathique du Morbihan,
1972, p. 3-80

Olivier, 2015 :

OLIVIER (C.), « Les charpentes
armoricaines : présentation d'un
type de charpente méconnu »,
Congrès archéologique de France
– Côtes-d'Armor, 2015, p. 37-51

Annexe : Diagramme stratigraphique



III. Inventaires techniques

Inventaire des US

N° tr.	N° US	Nature	Sous	Sur	Equivalent	Synchrone
1	1000	terre végétale	décapage	1001	1011	
1	1001	remblai	1000	1002		
1	1002	empierrement	1001	1003		
1	1003	escalier	1002	1004		
1	1004	maçonnerie	1009	1010		1003, 1005
1	1005	maçonnerie	1009	1010		1004
1	1006	maçonnerie	1010	arrêt de fouille		1007, 1008
1	1007	empierrement	1009	arrêt de fouille		1006
1	1008	voûte	1037	1006		1006
1	1009	remblai	décapage	1004, 1005		
1	1010	creusement	1004	1006		
1	1011	terre végétale	décapage	1013	1000	
1	1012	creusement	1013	1015		
1	1013	remblai	1011	1012		
1	1014	creusement	1015	1020		
1	1015	remblai	1012	1014		
1	1016	sol	1011	1017		1020
1	1017	lit de pose	1016	1018		
1	1018	empierrement	1017	1024		
1	1019	sol	1018	1022	1023	
1	1020	sol	1014	1021		1016
1	1021	lit de pose	1020	1024		
1	1022	lit de pose	1019	1036	1030, 1028 ?	
1	1023	sol	1014	1030		
1	1024	maçonnerie	1021, 1018	1019 ?		
1	1025	maçonnerie	1032, 1036	1027		1026
1	1026	pilier maçonné	1036	arrêt de fouille		1025
1	1027	empierrement	1025	1031		
1	1028	niveau d'occupation	1034 ?	1029	1022 ?	
1	1029	remblai	1028	1027		
1	1030	lit de pose	1023	1032	1022	
1	1031	niveau d'occupation	1035, 1027	substrat		
1	1032	remblai	1030	1025		
1	1033	creusement	1034	1035		
1	1034	remblai	1011	1033		
1	1035	remblai	1033	1031		
1	1036	remblai	1022	1025, 1026		
1	1037	empierrement	1011	1004, 1005		
1	1038	maçonnerie	1000	arrêt de fouille		
2	2000	terre végétale	décapage	2001		
2	2001	remblai, terre de cimetière	2000	2002		

N° tr.	N° US	Nature	Sous	Sur	Equivalent	Synchrone
2	2002	mur	2000	2001		2001
2	2003	empierrement	2001	2004		
2	2004	remblai	2001	substrat	3013	
3	3000	dalle béton	décapage	3006		
3	3001	dallage en granit	3000	3007		
3	3002	pilier maçonné	3016	3011		
3	3003	maçonnerie	3000	3004		
3	3004	maçonnerie	3003	3012		
3	3005	maçonnerie	3012	3015		3015
3	3006	sol de terre battue	3000	3007		
3	3007	niveau de chantier	3006	3008		
3	3008	sol de terre battue	3007	3002		
3	3009	creusement	3010	3012		
3	3010	remblai	3011	3009		
3	3011	creusement	3002	3010		
3	3012	remblai	3009	3013		
3	3013	remblai	3014	arrêt de fouille	2004	
3	3014	creusement	3015	3013		
3	3015	radier	3005	3014		3005
3	3016	remblai	3008	3002		
3	3017	creusement	3012	3013		

Inventaire du mobilier

Us	Matériau	NR	NMI	Identification	datation	cag.	état	condit.	traitement
1031	ceram.	1	1	tesson de panse de cruche ?	Antiquité	1	fragmenté	1 sac	néant
1031	TCA	11	1	portion fragmentée d'imbrex	Antiquité	1	fragmenté	1 sac	néant
1011	ceram.	2	2	panse en commune sombre antique et fond moderne ou récent.	hétérogène	1	fragmenté	1 sac	néant
1011	lithique	5	1	lot de fragments sculptés	médiéval ? Ou moderne	1	fragmenté	1 sac	néant
2001	ceram.	9	5	lot : 5 tessons antiques, 2 médiévaux et 2 indét.	hétérogène	1	fragmenté	1 sac	néant
2001	TCA	3	2	rebord de tegula et frag d'imbrex	Antiquité	1	fragmenté	1 sac	néant
2004	ceram.	5	3	lot : 1 tesson en commune claire, 4 en commune sombre	Antiquité	1	fragmenté	1 sac	néant
3008	ceram.	1	1	panse à pâte brune	à partir du XV ^e s.	1	fragmenté	1 sac	néant
3010	TC	1	1	fragment indéterminé	indéterminée	1	fragmenté	1 sac	néant
3012	ceram.	1	1	fragment de panse à pâte claire	antiquité ?	1	fragmenté	1 sac	néant
3013	ceram.	4	4	lot : bord d'assiette en sigillée, panse en commune claire et panses en commune sombre	I ^{er} -II ^e moitié II ^e s. ?	1	fragmenté	1 sac	néant

Inventaire des photographies

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000004	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000005	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000006	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000007	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000008	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000009	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000010	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000011	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000012	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000013	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000014	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000015	Fragment de remplage trouvé dans le talus est	M. Millet	09-juil
P1000016	Fragment de remplage trouvé dans le talus est	M. Millet	09-juil
P1000017	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000018	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000019	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000020	Vue générale du site avant le démarrage de l'opération	M. Millet	09-juil
P1000021	Ambiance de travail	M. Millet	09-juil
P1000022	Ambiance de travail	M. Millet	10-juil
P1000023	Détail de la fenêtre est du mur gouttereau sud	M. Millet	10-juil
P1000024	Caveau, us 1005	M. Millet	11-juil
P1000025	Annulé	M. Millet	11-juil
P1000026	Caveau, us 1005	M. Millet	11-juil
P1000027	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000028	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000029	Caveau, us 1005	M. Millet	11-juil
P1000030	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000031	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000032	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000033	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000034	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000035	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000036	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000037	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000038	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000039	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000040	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000041	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000042	Caveau, us 1005, 1006 et 1007	M. Millet	11-juil
P1000043	Caveau, us 1005	M. Millet	11-juil
P1000044	Annulé	M. Millet	11-juil
P1000045	Annulé	M. Millet	11-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000046	Caveau, us 1005	M. Millet	11-juil
P1000047	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	11-juil
P1000048	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	11-juil
P1000049	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	11-juil
P1000050	Annulé	M. Millet	11-juil
P1000051	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	11-juil
P1000052	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	11-juil
P1000053	Caveau, vue générale, us 1003 et 1004	M. Millet	11-juil
P1000054	Caveau, vue générale, us 1003 et 1004	M. Millet	11-juil
P1000055	Caveau, vue générale, us 1003 et 1004	M. Millet	11-juil
P1000056	Caveau, vue générale, us 1003 et 1004	M. Millet	11-juil
P1000057	Caveau, vue générale, us 1003 et 1004	M. Millet	11-juil
P1000058	Ambiance de travail	M. Millet	11-juil
P1000059	Ambiance de travail	M. Millet	11-juil
P1000060	Ambiance de travail	M. Millet	11-juil
P1000061	Vue de la tranchée 2 en cours	M. Millet	12-juil
P1000062	Lithique	M. Millet	12-juil
P1000063	Lithique	M. Millet	12-juil
P1000064	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000065	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000066	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000067	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000068	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000069	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000070	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000071	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000072	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000073	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000074	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000075	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000076	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000077	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000078	Tranchée 1, vue du mur 1024, des sols 1016 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000079	Tranchée 1, vue de l'us 1018 et des sols 1016, 1019 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000080	Tranchée 1, vue de l'us 1018 et des sols 1016, 1019 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000081	Tranchée 1, vue de l'us 1018 et des sols 1016, 1019 et 1020	G. Jouquand	12-juil
P1000082	Ambiance de travail	G. Jouquand	12-juil
P1000083	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000084	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000085	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000086	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000087	Tranchée 2, vue des fondations	M. Millet	13-juil
P1000088	Tranchée 2, vue des fondations	M. Millet	13-juil
P1000089	Tranchée 2, vue des fondations	M. Millet	13-juil
P1000090	Tranchée 2, vue des fondations	M. Millet	13-juil
P1000091	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000092	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000093	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000094	Tranchée 2, vue de la coupe est	M. Millet	13-juil
P1000095	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000096	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000097	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000098	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000099	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000100	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000101	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000102	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000103	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000104	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000105	Tranchée 1, mur 1025 et us 1027	G. Jouquand	13-juil
P1000106	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000107	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000108	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000109	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000110	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000111	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000112	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000113	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000114	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000115	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000116	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	13-juil
P1000117	Tranchée 1, mur 1024 et us 1018	G. Jouquand	13-juil
P1000118	Tranchée 1, mur 1024 et us 1018	G. Jouquand	13-juil
P1000119	Tranchée 1, mur 1024 et us 1018	G. Jouquand	13-juil
P1000120	Tranchée 1, mur 1025 et sol 1023	G. Jouquand	13-juil
P1000121	Tranchée 1, mur 1025 et sol 1023	G. Jouquand	13-juil
P1000122	Tranchée 1, mur 1025 et sol 1023	G. Jouquand	13-juil
P1000123	Tranchée 1, mur 1025 et sol 1023	G. Jouquand	13-juil
P1000124	Tranchée 1, mur 1024 et sol 1016	G. Jouquand	13-juil
P1000125	Tranchée 1, mur 1024 et sol 1016	G. Jouquand	13-juil
P1000126	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000127	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000128	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000129	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000130	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000131	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000132	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000133	Tranchée 1, vue d'ensemble	G. Jouquand	13-juil
P1000134	Tranchée 1, us 1026	G. Jouquand	13-juil
P1000135	Tranchée 1, us 1026	G. Jouquand	13-juil
P1000136	Tranchée 1, us 1026	G. Jouquand	13-juil
P1000137	Tranchée 2, vue de l'affleurement de granit	M. Millet	13-juil
P1000138	Tranchée 2, vue générale	M. Millet	13-juil
P1000139	Tranchée 2, vue générale	M. Millet	13-juil
P1000140	Tranchée 2, vue générale	M. Millet	13-juil
P1000141	Tranchée 2, vue générale	M. Millet	13-juil
P1000142	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000143	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000144	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000145	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000146	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000147	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000148	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000149	Tranchée 3, us 3007	M. Millet	13-juil
P1000150	Vue générale du site en cours d'opération	M. Millet	13-juil
P1000151	Vue générale du site en cours d'opération	M. Millet	13-juil
P1000152	Vue générale du site en cours d'opération	M. Millet	13-juil
P1000153	Vue générale du site en cours d'opération	M. Millet	13-juil
P1000154	Vue générale du site en cours d'opération	M. Millet	13-juil
P1000155	Tranchée 2, vue générale	M. Millet	16-juil
P1000156	Tranchée 2, vue générale	M. Millet	16-juil
P1000157	Tranchée 2, sépulture	M. Millet	16-juil
P1000158	Tranchée 2, sépulture	M. Millet	16-juil
P1000159	Tranchée 2, sépulture	M. Millet	16-juil
P1000160	Vue du talus à l'est de l'emprise et mur 1038	M. Millet	16-juil
P1000161	Vue du talus à l'est de l'emprise et mur 1038	M. Millet	16-juil
P1000162	Vue du talus à l'est de l'emprise et mur 1038	M. Millet	16-juil
P1000163	Vue du talus à l'est de l'emprise et mur 1038	M. Millet	16-juil
P1000164	Vue du talus à l'est de l'emprise et mur 1038	M. Millet	16-juil
P1000165	Vue du talus à l'est de l'emprise	M. Millet	16-juil
P1000166	Vue du talus à l'est de l'emprise	M. Millet	16-juil
P1000167	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000168	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000169	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000170	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000171	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000172	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000173	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000174	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000175	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000176	Tranchée 1, coupe ouest, us 1025 et 1027	G. Jouquand	16-juil
P1000177	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	16-juil
P1000178	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	16-juil
P1000179	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	16-juil
P1000180	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	16-juil
P1000181	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	16-juil
P1000182	Tranchée 1, mur 1025, us 1027 et creusement 1014	G. Jouquand	16-juil
P1000183	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000184	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000185	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000186	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000187	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000188	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000189	Détail des piliers de la nef	M. Millet	16-juil
P1000190	Fenêtre du mur gouttereau nord, vue de l'intérieur	M. Millet	16-juil
P1000191	Fenêtre du mur gouttereau nord, vue de l'intérieur	M. Millet	16-juil
P1000192	Fenêtre est du mur gouttereau sud, vue de l'intérieur	M. Millet	16-juil
P1000193	Fenêtre est du mur gouttereau sud, vue de l'extérieur	M. Millet	16-juil
P1000194	Mur diaphragme, vue de l'est	M. Millet	16-juil
P1000195	Mur diaphragme, vue de l'est	M. Millet	16-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000196	Détail de la base d'un pilier du mur diaphragme	M. Millet	16-juil
P1000197	Détail du piédroit ouest d'une porte d'accès au chevet, disparue	M. Millet	16-juil
P1000198	Détail du piédroit ouest d'une porte d'accès au chevet, disparue	M. Millet	16-juil
P1000199	Détail du piédroit ouest d'une porte d'accès au chevet, disparue	M. Millet	16-juil
P1000200	Détail des moulures de la base du piédroit ouest de la porte sud	M. Millet	16-juil
P1000201	Chapelle, vue du nord-ouest	M. Millet	16-juil
P1000202	Fenêtre ouest du mur gouttereau sud	M. Millet	16-juil
P1000203	Détail du mur gouttereau sud	M. Millet	16-juil
P1000204	Tranchée 3, fondations du mur gouttereau sud	M. Millet	16-juil
P1000205	Tranchée 3, fondations du mur gouttereau sud	M. Millet	16-juil
P1000206	Contrefort nord-est	M. Millet	16-juil
P1000207	Contrefort sud-est	M. Millet	16-juil
P1000208	Contrefort nord-est	M. Millet	16-juil
P1000209	Annulé	M. Millet	16-juil
P1000210	Mur gouttereau nord, vue du nord-ouest	M. Millet	16-juil
P1000211	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	16-juil
P1000212	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	16-juil
P1000213	Escalier d'accès au caveau, vue de l'est	M. Millet	16-juil
P1000214	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000215	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000216	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000217	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000218	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000219	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000220	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000221	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000222	Vue des peintures	M. Millet	16-juil
P1000223	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000224	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000225	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000226	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000227	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000228	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000229	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000230	Lithique	M. Millet	16-juil
P1000231	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000232	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000233	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000234	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000235	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000236	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000237	Tranchée 3, us 3005 et 3012	M. Millet	16-juil
P1000238	Tranchée 3, us 3005 et 3013	M. Millet	17-juil
P1000239	Tranchée 3, us 3005 et 3013	M. Millet	17-juil
P1000240	Tranchée 3, us 3005 et 3013	M. Millet	17-juil
P1000241	Ambiance de travail	M. Millet	17-juil
P1000242	Ambiance de travail	M. Millet	17-juil
P1000243	Ambiance de travail	M. Millet	17-juil
P1000244	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil
P1000245	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000246	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil
P1000247	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil
P1000248	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil
P1000249	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil
P1000250	Tanchée 3, vue des coupes	M. Millet	17-juil
P1000251	sondage réalisé au-dessus du caveau 1004	G. Jouquand	17-juil
P1000252	sondage réalisé au-dessus du caveau 1005	G. Jouquand	17-juil
P1000253	sondage réalisé au-dessus du caveau 1006	G. Jouquand	17-juil
P1000254	sondage réalisé au-dessus du caveau 1007	G. Jouquand	17-juil
P1000255	sondage réalisé au-dessus du caveau 1008	G. Jouquand	17-juil
P1000256	sondage réalisé au-dessus du caveau 1009	G. Jouquand	17-juil
P1000257	sondage réalisé au-dessus du caveau 1010	G. Jouquand	17-juil
P1000258	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000259	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000260	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000261	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000262	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000263	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000264	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000265	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000266	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000267	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000268	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000269	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000270	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000271	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000272	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000273	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000274	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000275	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000276	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000277	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000278	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000279	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000280	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000281	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000282	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000283	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000284	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000285	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000286	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000287	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000288	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000289	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000290	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000291	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000292	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000293	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000294	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000295	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000296	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000297	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000298	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000299	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000300	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000301	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000302	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000303	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000304	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000305	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000306	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000307	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000308	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000309	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000310	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000311	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000312	Photogrammétrie, tranchée 1	M. Millet	17-juil
P1000313	Tranchée 2, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	17-juil
P1000314	Tranchée 2, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	17-juil
P1000315	Tranchée 1, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	17-juil
P1000316	Tranchée 1, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	17-juil
P1000317	Tranchée 1, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	17-juil
P1000318	Tranchée 1, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	17-juil
P1000319	Fondation du pilier de la tranchée 3	M. Millet	17-juil
P1000320	Fondation du pilier de la tranchée 3	M. Millet	17-juil
P1000321	Fondation du pilier de la tranchée 3	M. Millet	17-juil
P1000322	Fondation du pilier de la tranchée 3	M. Millet	17-juil
P1000323	Fondation du pilier de la tranchée 3	M. Millet	17-juil
P1000324	Fondation du pilier de la tranchée 3	M. Millet	17-juil
P1000325	Modules des blocs de granit de l'us 3012	M. Millet	18-juil
P1000326	Modules des blocs de granit de l'us 3012	M. Millet	18-juil
P1000327	Modules des blocs de granit de l'us 3012	M. Millet	18-juil
P1000328	Modules des blocs de granit de l'us 3012	M. Millet	18-juil
P1000329	Tranchée 3, avec le grillage avertisseur, avant rebouchage	M. Millet	18-juil
P1000330	Tranchée 3 en cours de rebouchage	M. Millet	18-juil
P1000331	Tranchée 3 en cours de rebouchage	M. Millet	18-juil
P1000332	Clocher-mur	M. Millet	18-juil
P1000333	Clocher-mur	M. Millet	18-juil
P1000334	Clocher-mur	M. Millet	18-juil
P1000335	Clocher-mur	M. Millet	18-juil
P1000336	Clocher-mur	M. Millet	18-juil
P1000337	Clocher-mur	M. Millet	18-juil
P1000338	Mur gouttereau nord, vue du nord	M. Millet	18-juil
P1000339	Mur gouttereau nord, vue du nord	M. Millet	18-juil
P1000340	Mur gouttereau nord, vue du nord	M. Millet	18-juil
P1000341	Mur gouttereau nord, vue du nord	M. Millet	18-juil
P1000342	Pilier nord-ouest	M. Millet	18-juil
P1000343	Pilier nord-ouest	M. Millet	18-juil
P1000344	Vue de la tranchée 3 après rebouchage	M. Millet	18-juil
P1000345	Vue des peintures	M. Millet	18-juil

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
P1000346	Vue des peintures	M. Millet	18-juil
P1000347	Vue des peintures	M. Millet	18-juil
P1000348	Vue des peintures	M. Millet	18-juil
P1000349	Vue des peintures	M. Millet	18-juil
P1000350	Vue des peintures	M. Millet	18-juil
P1000351	Vue du site après rebouchage	M. Millet	18-juil
P1000352	Vue du site après rebouchage	M. Millet	18-juil
P1000353	Vue du site après rebouchage	M. Millet	18-juil

Inventaire des minutes de terrain

N° minute	Auteurs	Sujet	Echelle	Date
1	M. Millet	Plan et coupe E/O du caveau	1/20 ^e	jui-18
2	M. Millet	Coupe N/S du caveau et coupe Est de la tr. 2	1/20 ^e	jui-18
3	G. Jouquand	Coupes de la tr. 1	1/20 ^e	jui-18
4	G. Jouquand/M. Millet	Coupes de la tr. 3	1/20 ^e	jui-18

Chronologie

Antiquité
Époque médiévale
bas Moyen-Âge
Temps Modernes

Sujets et thèmes

Édifice religieux
Structure funéraire
Tranchée de fondation

Mobilier

Céramique
Sculpture
Éléments d'architecture

Ploemel, *Chapelle de Locmaria*

Le diagnostic réalisé sur le site de la chapelle de Locmaria à Ploemel (56) a été mené dans le cadre d'un projet de mise en valeur globale de l'édifice et de ses abords. Menée du 9 au 17 juillet 2018, l'opération, positive, met en évidence des vestiges des époques antique et médiévale.

Un premier sondage a été réalisé à l'est de l'édifice actuel. Il a permis de confirmer la présence d'un chevet plat, l'état de conservation des vestiges est plutôt bon. Une seconde tranchée, ouverte au sud de la nef, atteste la présence d'un cimetière, mais les restes osseux observés sont dégradés. Enfin dans un dernier sondage, réalisé à l'intérieur de la nef, des niveaux contemporains et antérieurs à l'église ont pu être mis en évidence. Des relevés du caveau situé dans le chœur de l'église et une brève analyse du bâti de la chapelle viennent compléter les données.

L'ensemble de l'édifice présente une architecture intéressante avec la modénature originale des piliers et des arcs de la nef, les traces de peintures conservées, le clocher-mur inhabituel pour la région, la charpente dite « de type armoricaine », la structure intérieure à trois vaisseaux et arc-diaphragme séparant nef et chœur. Malgré les restaurations des années 1970 une étude du bâti et de la charpente est encore possible. La structure souterraine du chœur est sans doute un espace funéraire constitué de deux caveaux distincts, dont la partie située la plus à l'est est probablement un pourrissoir.

Enfin l'opération semble révéler une occupation antérieure à la chapelle : les vestiges d'un ancien bâtiment, probablement antique, pourraient avoir été réaménagés pour servir de base à la construction de la chapelle de Locmaria.